

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Institut d'Etudes culturelles
Master 2 professionnel « Administration culturelle publique et privée »
Rapport de recherche
Marion Goulier

La réouverture du Louxor en 2013 en tant que cinéma Art et Essai : les enjeux d'un projet culturel municipal d'initiative populaire



visuel du Louxor restauré © Architectes Pumain Fabre/Speller Laporte Image Art Graphique et Patrimoine

Préparé sous la direction de Corinne François Denève
février 2014



UNIVERSITE DE VERSAILLES
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

SOMMAIRE

Introduction

I. Le Louxor : l'implantation d'un cinéma dans un quartier populaire

- A. Le quartier de Barbès-Rochechouart à l'épreuve de l'Art et Essai
 - a. La situation du quartier Barbès-Rochechouart
 - b. L'évolution de l'exploitation cinématographique parisienne
 - c. La répartition géographique actuelle des cinémas Art et Essai
- B. Historique du cinéma : une salle mythique des années vingt ...
 - a. La construction du cinéma en 1920
 - b. Un bâtiment témoin de l'égyptomanie
 - c. Les successives modernisations du bâtiment
 - d. Une programmation éclectique
- C. ... et ses années d'errance dans les années quatre-vingt
 - a. La fin de l'exploitation cinématographique: un lieu sans fonction précise
 - b. La mobilisation des habitants: facteur du rachat du bâtiment par la Ville de Paris

II. Un projet de réhabilitation sur dix années mené par la Ville de Paris

- A. Les enjeux de la réhabilitation
 - a. De nouveaux équipements culturels voulus par Bertrand Delanoë
 - b. Les ambitions pour le nouveau Louxor
 - c. La mise en œuvre des travaux
- B. Les divergences concernant le projet
 - a. Les critiques envers la politique culturelle de Bertrand Delanoë
 - b. Les controverses sur la réhabilitation du bâtiment
 - c. L'implication des associations dans l'instauration du projet
- C. La délégation de service public: un cas unique pour un cinéma parisien
 - a. Un mode de gestion impliquant un cahier des charges
 - b. La présentation de l'équipe CinéLouxor désignée comme exploitante du cinéma

III. La réouverture du Louxor en 2013 : l'achèvement du projet

A. Les réactions concernant la réouverture du cinéma

- a. Une réouverture couronnée de succès
- b. Les retombées médiatiques

B. Un bilan à court terme

- a. La fréquentation du cinéma
- b. Un lieu de vie culturel satisfaisant ?

Conclusion

Sources

Bibliographie

Annexes

INTRODUCTION

En avril 2013 a réouvert un cinéma considéré comme mythique pour l'exploitation cinématographique parisienne : le Louxor. Inauguré initialement en 1921, le bâtiment appartient à la première vague de construction de cinéma. Situé 170 boulevard de Magenta dans le 10^e arrondissement ainsi que dans le quartier de Barbès-Rochechouart, il a connu des décennies de gloire en tant que cinéma jusqu'à son déclin dans les années quatre-vingt. S'ensuivent des années de déboires où le lieu, plus souvent inoccupé qu'exploité, est abandonné et détérioré. Le rachat du bâtiment en 2003 par la Ville de Paris lui permet de revenir à sa fonction première de cinéma. Dix années plus tard, la réouverture du Louxor marque l'aboutissement de ce long projet de sauvegarde et de réhabilitation qui a suscité une forte mobilisation des habitants du quartier et des associations défendant le projet. Cette réouverture fait notamment partie d'un vaste plan politique de la ville de Paris et de son maire Bertrand Delanoë misant sur la culture comme outil de dynamisme d'un quartier. Le fait que le cinéma soit de type Art et Essai en 2013 suscite de nombreux enjeux au sein d'un quartier à l'identité riche et multiple. Le Louxor est l'unique cinéma parisien à être géré par délégation de service public, la Ville de Paris restant la propriétaire du bâtiment.

De fait, nous pouvons nous demander par quels moyens et dans quels intérêts la Ville de Paris a-t-elle souhaité être porteuse de ce projet dans sa globalité ? De quelle manière cette réouverture s'est-elle opérée et quels en ont été les enjeux ? Entre autres, à l'heure où Paris est la ville offrant le plus de salles par habitant, qu'en est-il du fait d'ouvrir une salle Art et Essai en 2013 dans un quartier comme Barbès-Rochechouart cinématographiquement pauvre en salles de cinéma ? Quels processus vont être mis en place afin d'assurer l'ancrage du cinéma dans le quartier ?

Il s'agit dans un premier temps d'étudier la genèse de ce cinéma depuis sa création dans les années vingt afin de comprendre son implantation dans le quartier populaire de Barbès-Rochechouart mais également le fort attachement qu'il provoque, notamment par le biais de sa valeur patrimoniale, et qui mobilise de nombreuses personnes défenseuses du bâtiment, facteur essentiel de son rachat par la Ville de Paris. Dans un second temps, nous étudierons plus spécifiquement, et ce par le prisme de la politique culturelle menée par Bertrand Delanoë, la mise en place du projet de réhabilitation par la Ville de Paris afin de nous rendre compte de quelle manière les travaux se sont mis en place et pourquoi le projet a pris une dizaine d'années. Cela nous permettra également d'analyser les divergences concernant ce projet qui ont été assez nombreuses

du fait des fortes attentes qui étaient suscitées ainsi que les enjeux de la mise en place de la délégation de service public, un cas unique pour un cinéma parisien. Enfin, nous analyserons la réouverture du cinéma en 2013, une fois le projet achevé. Cela nous permettra de nous rendre compte de la politique de communication mise en place par la Ville de Paris ainsi que des retombées médiatiques. Entre autres, nous ferons un bilan à court terme en nous focalisant sur la fréquentation du cinéma ainsi que sur son ancrage dans le quartier.

I. Le Louxor : l'implantation d'un cinéma dans un quartier populaire

A. Le quartier de Barbès-Rochechouart à l'épreuve de l'Art et Essai

Il convient, dans un premier temps, de s'attarder sur les particularités du quartier de Barbès-Rochechouart, puis de mettre en perspective le parc cinématographique parisien afin de comprendre les enjeux de l'implantation d'un cinéma Art et Essai dans ce quartier.

a. La situation du quartier Barbès-Rochechouart

Bien que le cinéma le Louxor soit implanté dans le 10^e arrondissement parisien, il se situe au carrefour du 9^e et le 18^e arrondissements¹. Si l'on s'en tient aux stricts découpages administratifs, le Louxor est situé dans le quartier de Saint-Vincent-de-Paul comprenant également les gares du Nord et de l'Est. Néanmoins, on dit communément que le Louxor est implanté dans le quartier de Barbès-Rochechouart en référence à la station de métro du même nom située juste à côté. Entre autres, il se trouve sur l'axe Clichy-Barbès-Rochechouart, à proximité du quartier de Pigalle. Au cours du XX^e siècle, le quartier a connu les bars et les cabarets, les artisans et les petits commerçants, le marché Saint-Pierre, l'ouverture de Tati et maintenant les bazars². De nos jours, le quartier de Barbès, qui s'étend donc sur les trois arrondissements que nous avons précédemment cités, est l'un des plus peuplés de Paris. Véritable micro-territoire de la France populaire situé à trois enjambées de L'Élysée Montmartre, de Pigalle et du Moulin Rouge, Barbès est un carrefour marchand du quartier de la Goutte d'Or et de Clignancourt, quartiers doublement populaires de Paris. Figure bien connue du vieux slogan « classes laborieuses, classes dangereuses »³, il est le lieu emblématique des territoires de France et d'Europe habités et animés par des migrants du Maghreb, d'Afrique subsaharienne voire d'Asie. Espace ultra commerçant, « à dix minutes à pied du Sacré Cœur, le site le plus visité de Paris à la fin des années 1980 n'était pas la tour Eiffel ni les galeries Lafayette, c'était Tati »⁴. L'enseigne, déployant de nombreux magasins dans les artères commerçantes, est perçue comme « le cœur d'un quartier à l'ambiance tropicale que Jules Ouaki a transformé. Barbès, sans les magasins Tati, ne serait plus Barbès »⁵. De l'autre côté du boulevard de la Chapelle, le 10^e

1 Cf annexe 1 : carte détaillée du quartier

2 LALLEMENT Emmanuelle, *Tati et Barbès : Différence et égalité à tous les étages*, 2005, p.37 à 46

3 *Planète Terre*, « Barbès, une ville monde », émission présentée par Sylvain Kahn et diffusée le 13/06/12 sur France Culture à 14h, invitée : Emmanuelle Lallement, durée 30 min.

4 Ibid

5 « Barbès », *L'Express*, 29 septembre 1980

arrondissement contient les deux principaux quartiers d'immigrés indiens de Paris. Depuis quelques années, apparaît un phénomène de gentrification au sein du quartier de Barbès-Rochechouart. Le profil économique et social du quartier tend à s'améliorer du fait de l'installation d'usagers plus aisés. C'est également via la mobilisation des habitants et des associations que le quartier, toujours hétéroclite, est en pleine mutation⁶. L'amélioration du cadre de vie des habitants passe par des projets de rénovation comme ceux de la voirie mais aussi par la mobilisation pour un accès à la culture pour tous, comme en témoigne la réouverture du Louxor.

b. L'évolution de l'exploitation cinématographique parisienne

L'art du spectacle qu'est le cinéma a su, en cent ans de mutations, s'adapter à chaque « crise » à son environnement culturel, économique et technologique pour mieux rebondir, mais aussi à conserver intact auprès du spectateur son pouvoir de séduction et de fascination⁷. Certains quartiers de cinéma se distinguent dans la capitale à l'instar des Champs-Élysées et des Grands Boulevards⁸, ces derniers constituant l'axe principal de l'exploitation cinématographique parisienne au cours de la première moitié du siècle. Lieu de la première représentation publique de cinématographe en décembre 1895, les Grands Boulevards ont été le quartier comportant le plus grand nombre de salles de cinéma. Néanmoins, la répartition géographique des cinémas a sans cesse été remodelée du fait des changements dans la forme même de l'exploitation. De ce fait, on recense 342 cinémas en 1946, 270 en 1975 puis 103 en 1994, soit une chute de près de 70% en cinquante ans⁹. En contrepartie, il faut souligner que malgré cette baisse, le nombre d'écrans lui recule très peu. En effet, les années 1970 correspondent aux premières années des fermetures de nombreux cinémas ne comportant qu'un seul écran au profit des multisalles avec plusieurs écrans, signe caractéristique de la transformation radicale de l'industrie du cinéma. Un autre élément majeur dans l'évolution du parc cinématographique parisien est celui de la nouvelle concentration des cinémas en des points stratégiques. Jusqu'en 1960 et malgré la prépondérance de certains quartiers comme les Grands Boulevards, les cinémas se concentrent dans tous les quartiers de la ville¹⁰. Ensuite, ils sont réduits dans des proportions très importantes menant ainsi à des inégalités entre quartiers. Le 10^e arrondissement n'est pas épargné par ces évolutions puisque son parc cinématographique passe

6 Entretien avec Didier Vincent

7 BOSSENO Christian-Marc, *La prochaine séance, les Français et leurs cinés*, Paris, Découvertes Gallimard, 1996, p.95

8 DAVRAY-PIEKOLEK René (Dir.), *Paris Grand-écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945*, Paris, musée Carnavalet, 1995, p.16

9 CAMPION Virginie, LEMOINE Bertrand, TERREAUX Claude, *Les cinémas de Paris 1945-1995*, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1995, p.29

10 Ibid p.39

de 24 cinémas en 1955 à seulement 5 en 1994¹¹, le Louxor étant englobé parmi ces cinémas ne fonctionnant plus.

S'attarder sur l'exploitation cinématographique dans le quartier revient à se concentrer principalement sur l'axe Clichy-Barbès-Rochechouart. On s'aperçoit ainsi que le quartier était auparavant relativement bien pourvu en cinémas. En effet, au cours des années 50, Clichy et Barbès sont voués aux spectacles et au divertissement. Le Louxor, le Palais Rochechouart et le Barbès Palace font partie des belles salles du quartier, tout comme le Trianon, la Cigale et le Gaumont Palace. Au cours des années 60, on assiste à une prédominance de la place de Clichy, des boulevards Clichy et Rochechouart où les salles ont tendance à se concentrer à l'inverse des alentours qui se désertifient. En 1967, 27 cinémas sont massés entre Clichy et Barbès¹². La fermeture du Gaumont Palace en 1972 ne marque pas pour autant le recul de l'ouverture de nouveaux cinémas place de Clichy. En 1983, c'est au tour du Louxor de fermer ses portes à l'instar de nombreuses autres salles comme le Scarlett et le Moulin Rouge. Cette période marque la fin de l'existence des Boulevards extérieurs en tant que quartier de cinéma. Seule la place de Clichy reste un point stratégique avec les complexes multisalles Pathé. Le quartier de Barbès-Rochechouart, dépourvu de cinéma, oblige les habitants à se déplacer sur l'axe de Clichy à l'ouest ou bien à aller au sud vers les Grands Boulevards¹³. De fait, nous pouvons affirmer que la réouverture du cinéma du Louxor en 2013 correspond à la réimplantation d'une offre cinématographique qui était jusqu'ici en totale perte dans le quartier.

c. La répartition géographique actuelle des cinémas Art et Essai

Lorsqu'il réouvre en 2013, le Louxor est un cinéma à vocation Art et Essai. Les salles Art et Essai diffusent des œuvres elles-mêmes recommandées Art et Essai, qui répondent à des caractéristiques spécifiques : elles peuvent présenter un caractère de recherche ou de nouveauté, refléter la vie d'un pays dont la production cinématographique est peu diffusée en France, présenter un intérêt artistique ou historique, etc. Cette liste d'œuvres est établie par l'Association française des cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), en convention avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)¹⁴. Les œuvres recommandées Art et Essai ne sont pas projetées dans les seules salles Art et Essai. En revanche, les salles Art et Essai ne peuvent pas programmer tout ce qu'elles souhaitent puisqu'elles ont des quotas de films Art et Essai à respecter, en fonction du nombre d'écrans et de projections par semaine. Le classement des établissements est effectué par la

11 Ibid p.30

12 Ibid p.46

13 Entretien avec Didier Vincent

14 « Le Louxor : chronique d'une renaissance annoncée », *Mission Cinéma*, juillet 2011

Directrice Générale du CNC après avis de la commission d'Art et Essai qui examine les dossiers de demande de classement des établissements pour l'année N au début de cette même année. Trois labels peuvent être attribués aux salles selon leur spécificité : "Recherche et Découverte", "Jeune Public" et "Patrimoine et Répertoire". Entre autres, les salles classées bénéficient de certaines subventions de fonctionnement et même d'investissement, d'avantages économiques comme la liberté du prix des places, de la réduction d'impôts ainsi que de la possibilité de projeter des films de répertoire dont le visa d'exploitation est expiré. Lors de la création de l'AFCAE, en 1955, cinq salles parisiennes ont ce classement Art et Essai, ce mouvement est essentiellement urbain. Par la suite, « Paris compte 27 salles classées en 1963, [...] 110 en 1990 »¹⁵. Concernant les quartiers où il se popularise, l'Art et Essai a connu un véritable essor dans les années 60 au sein du quartier Latin avec des cinémas tels que le Médicis, le Racine puis le Saint-André-des-Arts, tous majoritairement fréquentés par des intellectuels et des étudiants de la Sorbonne.

De nos jours, les cinémas Art et Essai des 9^e et 10^e arrondissements sont le Max Linder Panorama, situé boulevard Poissonnière sur les Grands Boulevards, et le cinéma l'Archipel sur le boulevard de Strasbourg. Néanmoins, ces cinémas sont éloignés du quartier de Barbès-Rochechouart. Nous pouvons souligner que le mouvement Art et Essai n'a pas réussi à s'étendre dans les milieux plus culturellement défavorisés à l'instar de l'axe Clichy-Barbès-Rochechouart. Seul un cinéma Art et Essai officie à proximité, le Studio 28 situé sur la butte de Montmartre dans le 18^e arrondissement. Ce cinéma, en fonction depuis 1928, peut être considéré comme l'un des pionniers de l'exploitation cinématographique parisienne. Parrainé par Jean Cocteau et Abel Gance, il est un lieu animé où se rencontrent peinture, photo et cinéma.

Quant au Louxor, sa vocation à être un cinéma Art et Essai est récente puisque le cinéma possède le label uniquement depuis sa réouverture en avril 2013. De fait, il est l'unique cinéma Art et Essai du quartier. En 2013, Paris possède 85 salles de cinéma avec près de 400 écrans dont 88 écrans Art et Essai¹⁶ pour 40 cinémas. Nous pouvons remarquer sur la carte d'implantation des salles Art et Essai de la ville de Paris¹⁷ que, de nos jours, l'implantation est toujours déséquilibrée. En effet, la majorité des cinémas ayant le label se situent rive gauche, les cinémas étant surtout concentrés dans les quartiers Latin et de Saint-Germain-des-Prés. Nous pouvons nous demander quels sont les enjeux de l'implantation d'un cinéma Art et Essai dans un quartier populaire comme Barbès. Est-ce uniquement dans le but de gommer les inégalités du parc cinématographique parisien que la Mairie de Paris a décidé que le Louxor devait avoir un tel label ?

15 CAMPION Virginie, LEMOINE Bertrand, TERREAUX Claude, *Les cinémas de Paris 1945-1995*, op cit., p.73

16 « Les salles de cinéma à Paris », *Mission Cinéma*, plaquette informative, 2013, p.8

17 Cf annexe 2 : carte implantation des cinémas Art et Essai

B. Historique du cinéma : une salle mythique des années vingt ...

Le Louxor est l'un des plus vieux cinémas parisiens. C'est par son ancienneté mais également par son architecture particulière qu'il est considéré comme une salle mythique symbolique du champ de l'exploitation cinématographique parisienne.

a. La construction du cinéma en 1920

Le bâtiment est construit en 1920 à la place d'un ancien immeuble haussmanien au carrefour des boulevards de la Chapelle, Rochechouart et Magenta. L'architecte Henri Zipcy est en charge des travaux sur la demande du négociant Henry Silberberg qui souhaite y édifier une salle de cinéma. Les années entre les deux guerres mondiales correspondent à la plus grande période de construction de salles de cinéma¹⁸. Voir un film revient à assister à un véritable spectacle cinématographique, les architectes en charge de ces constructions privilégient le confort, le luxe ainsi que le dépaysement. A cette époque, les salles sont majoritairement construites de manière démesurée. En 1920 à Paris, onze d'entre elles possèdent plus de 2000 places¹⁹. Loin de ces chiffres, le Louxor, inauguré en 1921, accueille 1195 spectateurs²⁰. Néanmoins, sa disposition intérieure équivaut aux constructions architecturales de l'époque. La salle reprend les attributs principaux du théâtre avec notamment la disposition d'un balcon, d'une fosse d'orchestre et d'un proscenium²¹ ainsi que la mise en avant d'une décoration abondante, d'une scène avec des coulisses, d'un écran avec de larges ébrasements décorés et la possession d'un rideau de scène²². Si les cinémas construits à cette époque sont architecturalement semblables, c'est par leur décoration et l'apport d'éléments exotiques qu'ils se distinguent entre eux.

b. Un bâtiment témoin de l'égyptomanie

Architecturalement, le Louxor est un bâtiment de style néo-égyptien. Entre 1920 et 1940, on dénombre vingt cinémas entièrement décorés à l'égyptienne²³ avec des noms évocateurs tels que Isis, Cairo et Egyptian Theatre. Le Louxor, dont le nom évoque l'antique cité égyptienne de Thèbes, est le plus grand cinéma égyptisant de par sa volumétrie. Son décor extérieur est réalisé en

18 HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dirs.), *Le Louxor - Palais du Cinéma*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 2013, p.75

19 Action Barbès, *le Louxor : dernière des salles de cinéma des années 1920 ?*, 03/02/09, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/media/01/01/258342486.pdf> (consulté le 18/01/14)

20 VERGNES Eugène, « Le Family-Cinéma à Malakoff », *La Construction Moderne*, 25 décembre 1921

21 Action Barbès, *la typologie des salles de cinéma construites dans les années 1920*, 18/02/09, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2009/02/18/la-typologie-des-salles-decinema-construites-dans-les-annee.html> (consulté le 28/01/14)

22 HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dirs.), *Le Louxor - Palais du Cinéma...* op cit., p.32

23 Ibid, p.75

mosaïques, une longue frise comporte des lotus et des papyrus tandis que des têtes pharaoniques occupent les oculi²⁴. Quant au pavillon d'angle, il « comporte six colonnes papyrifères, et l'ensemble du bâtiment est sommé d'une corniche à gorge décorée de scarabées revus par l'Art déco »²⁵. Chaque détail des façades extérieures évoque l'Égypte au même titre que l'intérieur du bâtiment dont les zones d'entrées et la salle sont décorées de scènes en bas-reliefs et de décors peints au pochoir. Si les façades extérieures permettent d'attirer l'attention, les décors intérieurs plongent le spectateur dans un état onirique. La richesse de cette décoration fait du Louxor un véritable temple pharaonique lors de son inauguration le 6 octobre 1921.

Le cinéma, à sa réouverture en 2013, reprend la décoration de style néo-égyptien similaire à ses premières années d'exploitation. Cette décoration n'a pas toujours été la même au cours des décennies successives d'exploitation du fait qu'elle est adaptée aux modes de chaque époque²⁶ et donc faite pour être éphémère.

c. Les successives modernisations du bâtiment

C'est la société Pathé, qui acquiert le cinéma en 1930 et le renomme le Louxor-Pathé, qui est la première à y effectuer des travaux de rénovation²⁷. Le décor néo-égyptien situé à l'intérieur de la salle est recouvert par un décor néo-grec tandis que la garniture en velours gris beige des fauteuils est remplacée par du skaï rouge. Seuls restent les disques ailés égyptiens des balcons ainsi que le faux marbre du parterre de la salle principale. C'est au cours de l'été 1954 que la société Pathé mène de plus amples travaux de rénovation. Cette fois-ci plus axée sur la mise en œuvre de nouvelles normes comme l'insonorisation de la salle, cette rénovation tient aussi compte de l'évolution supposée des goûts esthétiques du public. Hormis les travaux de gros œuvres, la nouvelle décoration apparaît épurée. Les tons sont clairs et chauds, avec notamment le recours à des tissus champagne et des moquettes roses. Cette nouvelle décoration se distingue très fortement avec celle d'origine.

L'aménagement intérieur des salles de cinéma va de pair avec l'évolution des pratiques des spectateurs. Le cinéma est considéré comme un loisir populaire au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Premier loisir des Français, il touche toutes les catégories de population²⁸. Bien plus qu'aller voir un film, aller au cinéma revenait à assister à un véritable spectacle dispensant des actualités, des documentaires ainsi que des attractions durant les entractes. Les années cinquante marquent la disparition progressive des salles populaires et l'exaltation de l'architecture moderne. Le

24 Définition oculi: ouverture pratiquée sur un comble de voûte

25 HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dir.), *Le Louxor - Palais du Cinéma...* op cit., p.35

26 Les Amis du Louxor, *quatrième partie de l'entretien avec Philippe Pumain*, [en ligne], <http://www.lesamisdulouxor.fr/2009/03/entretien-avec-philippe-pumain-quatrieme-partie/> (consulté le 10/01/14)

27 HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dir.), *Le Louxor - Palais du Cinéma...* op cit., p.43

28 BOSSENO Christian-Marc, *La prochaine séance : les Français et leurs cinés...* op cit., p.68

Louxor n'est pas épargné par les baisses des chiffres de fréquentation passant ainsi de 433 844 entrées en 1955 à 153 054 entrées en 1966²⁹. Face à la concurrence accrue des nouveaux loisirs comme la télévision, les exploitants modernisent leurs salles. Les innovations technologiques comme la couleur, le Cinémascope, les écrans géants et l'amélioration de la qualité du son deviennent indispensables face à un public devenu plus exigeant. La société Pathé mène ces travaux au Louxor en 1964. Entre autres, le nombre de fauteuils est réduit à 1005.

d. Une programmation éclectique

Le Louxor, au cours de ses deux premières décennies d'exploitation, figure dans la première vague des salles équipées pour les films sonores. Outre la période de l'Occupation, la programmation ne varie guère jusqu'au milieu des années 1960 où Pathé propose un cinéma distrayant et varié. Les films projetés vont ainsi de l'opérette, de la comédie musicale et des adaptations musicales à des fresques historiques, comédies traditionnelles, films policiers, films de cape et d'épée et films d'auteurs. C'est avant tout un cinéma de grande consommation qui repose sur la vedette³⁰. Les films français côtoient les cinématographies étrangères comme les comédies américaines, italiennes et les œuvres allemandes. Le milieu des années soixante marque le recul des films français au profit des films d'action, péplums et westerns spaghetti, films ayant l'avantage d'être moins coûteux à la location. Durant ses dernières années d'exploitation, le Louxor s'adresse essentiellement à la population immigrée du quartier en proposant des films algériens, égyptiens et tunisiens, souvent à teneur politique. Par la suite, les films sont d'origines indienne et moyen-orientale, diffusés en version originale sous-titrée français.

Les transformations successives menées par Pathé ainsi que la programmation tendant à devenir très spécialisée et attirant, de fait, un public de moins en moins diversifié, ne contribuent pas à améliorer les chiffres de fréquentation du cinéma. La restructuration du circuit Pathé, dans les années quatre-vingt, conduit à la vente de ses salles déficitaires dont le Louxor fait partie. Le 29 novembre 1983 a lieu la dernière séance avec la projection de *Qaid*, un film indien d'Atma Ram.

C. ... et ses années d'errance dans les années quatre-vingt

Les années quatre-vingt marquent le coup d'arrêt de l'exploitation cinématographique du Louxor. L'insalubrité croissante du bâtiment contribue néanmoins à des regains d'intérêt pour sa

29 HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dir.), *Le Louxor - Palais du Cinéma...* op cit., p.57

30 Ibid, p.56

sauvegarde de la part des personnes défendant ce patrimoine.

a. La fin de l'exploitation cinématographique: un lieu sans fonction précise

L'établissement de la cessation d'activité à la fin de l'année 1983 marque un coup d'arrêt à l'exploitation cinématographique du Louxor. La vente de l'immeuble et du fonds de commerce à la société Textiles Diffusion (Tati), pour un montant de 6 millions de francs, équivaut à la mise en péril du bâtiment pour toutes les personnes défendant ce temple de la cinématographie.

Néanmoins, le Louxor est sauvé du risque de la démolition par l'inscription, le 5 octobre 1981, de ses façades et toitures sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques³¹, acte correspondant à la vague de sensibilisation établie envers les démolitions des grands cinémas déclenchées dans les années soixante-dix³². L'historien de l'art Francis Lacloche, président de l'association Eldorado consacrée à l'étude historique des salles de cinéma et à leur protection³³, écrit dans un article à *Libération* que « La façade gardera son décor égyptien [...] mais l'intérieur peut devenir n'importe quoi. Exit probable de Farid el Atrache. Le Louxor a soixante ans cette année. Retraite anticipée ? »³⁴.

Durant la période où Fabien Ouaki, le PDG de la société Textiles Diffusion, possède le Louxor, le bâtiment alterne entre des fonctions d'entrepôts pour le compte de la société et divers projets. Le 2 mars 1994, la journaliste Nathalie Segauines écrit dans le journal *Le Parisien* que ³⁵:

« [...] Le Louxor a connu une existence plutôt chaotique. Cinéma spécialisé dans les films indiens (trois films pour 20 F), puis boîte de nuit (le Megatown), le Louxor a failli sombrer dans le porno. Puis il a été à deux doigts de se muer en garage automobile. Fabien Ouaki a mis le holà à cette descente aux enfers, préférant laisser la salle vide plutôt que de la mettre entre n'importe quelles mains. Mais aujourd'hui, on cherche de nouveau des locataires pour le Louxor, reconnaît-on chez Tati. Et il y a beaucoup de postulants. »

L'interdiction de toucher aux façades ne permet pas d'établir une surface commerciale malléable au gré des envies des potentiels locataires. De fait, la plupart des projets échouent comme celui pour l'aménagement d'un magasin de vente au détail, en 1985, qui requérait des demandes de permis de démolir et d'autorisation de bâtir. Néanmoins, le bâtiment a tout de même été transformé en boîte de

31 Arrêté du ministère de la Culture pour l'inscription des façades et des toitures du Louxor sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, Ville de Paris, 5 octobre 1981, 2p.

32 HOSSEINABADI Shahram, *Une histoire architecturale de cinémas, Genèse et métamorphoses de l'architecture cinématographique à Paris (1907-1939)*, thèse, Université de Strasbourg, 2012, (2 vols.), p.11

33 Cité de l'architecture et du patrimoine, *fiche descriptive du fonds Eldorado*, [en ligne], http://archiwebture.citechajllot.fr/fonds/FRAPN02_ELDOR, (consulté le 10/01/14)

34 « Les salles en péril », *Libération*, 19 janvier 1983, Francis Lacloche

35 « Quels sort pour le Louxor ? », *Le Parisien*, 2 mars 1994, Nathalie Segauines

nuit de 1986 à 1991 en accueillant la discothèque exotique *la Dérobade* puis la discothèque gay, *Megatown*. Cependant, *Megatown* demeure la dernière activité de la salle, les projets suivants échouant tour à tour et accentuant ainsi le sentiment d'abandon du Louxor.

b. La mobilisation des habitants: facteur du rachat du bâtiment par la Ville de Paris

Bien que le bâtiment soit vide pendant une longue période, il n'en demeure pas moins que la société Textiles Diffusion n'y effectue aucun entretien, ce qui contribue à la dégradation du lieu. En 1997 puis 1999, Fabien Ouaki est mis à deux reprises en demeure de ravalier son immeuble mais il n'en fit rien. L'indignation croissante des riverains face à l'abandon du bâtiment mène progressivement à la mise en place d'une forte mobilisation. L'association *Histoires et Vies du 10^e* rassemblant des personnes promouvant l'histoire de cet arrondissement et veillant à la sauvegarde de son patrimoine et de sa mémoire³⁶, dépose un vœu³⁷ lors du conseil d'arrondissement du 21 février 2000 du fait des dégradations du bâtiment considéré comme un patrimoine important du 10^e arrondissement pour l'association. Dès lors, il est revendiqué la volonté que la ville de Paris ou l'État rachète le Louxor et qu'il retrouve sa vocation culturelle. Mais c'est néanmoins l'association de quartier *Action Barbès* et ses membres Nicole Jacques-Lefèvre et Annie Musitelli qui se mobilisent massivement pour le rachat du Louxor par la Ville. L'association créée en août 2001 a « l'objectif ambitieux d'améliorer le cadre de vie des habitants d'un quartier situé aux confins des trois arrondissements³⁸ » que sont les 9^e, 10^e et 18^e. C'est en s'investissant dans le suivi de la rénovation de la station de métro Barbès-Rochechouart que l'association est menée à s'interroger sur « la verrue qui se développe » et « qui fait tache »³⁹ juste à côté : le Louxor. Le moment est propice puisque Paris vient d'élire le nouveau maire socialiste Bertrand Delanoë qui a fait de la culture une des priorités de son programme. *Action Barbès* lui remet donc un dossier d'information intitulé « Sauver le Louxor » afin de l'alerter sur l'état de dégradation du bâtiment. Pour tous, l'objectif escompté est d'inciter la Ville à racheter puis à protéger le bâtiment, « patrimoine intimement lié au paysage urbain de Barbès et à la mémoire du quartier »⁴⁰. Entre autres, Nicole Jacques-Lefèvre et Annie Musitelli suscitent la création d'un comité de soutien au cours de l'année 2002. Composé majoritairement de personnalités du monde de la culture et du spectacle, il déploie les arguments en

36 Association Histoire et Vies du 10e, *présentation*, [en ligne], <http://hv10.org/articles.php?lng=fr&pg=11>, (consulté le 15/01/14)

37 Les Amis du Louxor, *vœu déposé par Histoire et Vies du 10e*, [en ligne], http://www.lesamisdulouxor.fr/docs/voeu_hv10.pdf (consulté le 10/02/14)

38 Action Barbès, *à propos*, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/about.html> (consulté le 16/01/14)

39 Entretien avec Didier Vincent

40 Association Histoire et Vies du 10e, *question municipales du 09/05/2006 – Le Louxor*, [en ligne], <http://hv10.org/articles.php?lng=fr&pg=141>, (consulté le 15/01/14)

faveur de cette mobilisation en rappelant la valeur patrimoniale du bâtiment, témoin unique de l'art égyptisant des années vingt, mais aussi la possibilité d'en faire un lieu à vocation culturelle modifiant l'image du carrefour Barbès. Les négociations entre la Mairie de Paris et Fabien Ouaki s'étalent sur plusieurs mois, rythmés de pétitions et de manifestations des associations, une procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste est entreprise, le bâtiment se trouvant dans un état critique. La Mairie finit par annoncer dans un communiqué de presse daté du 25 juillet 2003 qu'elle vient de conclure l'acquisition de l'ancien cinéma le Louxor.

C'est bien par la forte mobilisation des adhérents de l'association *Action Barbès*, au début des années 2000, que la Ville de Paris a racheté le bâtiment. Cependant, ce rachat n'équivaut aucunement à une rapide mise en place d'un projet culturel structuré. En effet, il précède dix années de négociation, de projets d'aménagement, de déception pour certains et d'exaltation pour d'autres face à cette « renaissance du palais du cinéma ».

II. Un projet de réhabilitation sur dix années mené par la Ville de Paris

A. Les enjeux de la réhabilitation

Étudier, dans un premier temps, le projet du Louxor au sein de la politique culturelle de Bertrand Delanoë nous permet ensuite de nous pencher sur les enjeux et les ambitions de la réhabilitation du bâtiment.

a. De nouveaux équipements culturels voulus par Bertrand Delanoë

Il convient, dans un premier temps, de s'intéresser aux nouveaux lieux culturels impulsés par le maire Bertrand Delanoë afin de comprendre, par la suite, l'intérêt que revêt le Louxor pour la Ville de Paris. Comme nous l'avons vu précédemment, il est informé de l'état d'urgence dans lequel se situe le Louxor l'année de son élection, en 2001, ce qui lui permet d'ancrer le rachat du bâtiment parmi ses projets phares en matière culturelle. Christophe Girard, remplacé en 2012 par Bruno Julliard, est l'adjoint au maire délégué à la culture au cœur du projet du Louxor. En une douzaine d'années, la ville de Paris a eu une politique culturelle très active. Nous pouvons notamment relever, au niveau de la création de nouvelles manifestations, la mise en place d'une plage géante sur les bords de la Seine (Paris-Plage) ainsi que de la Nuit Blanche dédiée à l'art contemporain. Concernant l'aménagement de nouveaux lieux artistiques, se distinguent la Gaîté lyrique dédiée aux arts numériques et musiques électroniques ainsi que les anciennes pompes funèbres d'Aubervilliers devenues le Cent Quatre, un centre culturel dédié à des artistes et créateurs en résidence. Dans le 18^e arrondissement, l'ouverture en 2008 du centre musical Fleury Goutte d'Or-Barbara consacré au développement de projets artistiques de style musiques actuelles fait pleinement partie de la politique de la ville de Paris visant à démocratiser la culture⁴¹. Entre autres, les rachats de bâtiment ne sont pas limités au Louxor mais concernent également des lieux comme la maison des Métallos, l'ancien siège de la CGT, devenu un centre culturel dédié au spectacle vivant.

Par le biais des rachats, des réhabilitations et de la remise en œuvre de ses équipements culturels, la Ville entend ainsi préserver des éléments du patrimoine menacés de destruction, comme la Maison des Métallos et le Louxor, ou laissés à l'abandon, comme la Gaîté lyrique. Cela permet ainsi de compléter l'offre faite aux Parisiens, notamment en matière d'arts numériques et de musiques actuelles, de prendre en compte les besoins des artistes, comme au Cent Quatre, mais également de

41 Politique culturelle de la Ville de Paris, dossier de presse, service Presse, janvier 2007, p.4

redéployer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, notamment vers le nord-est parisien, afin de corriger le déséquilibre géographique⁴². De ce fait, nous allons voir que c'est, entre autres, dans cette optique de combler un manque évident d'offre cinématographique dans le quartier de Barbès que la refonte du bâtiment s'est faite en faveur de ce domaine culturel qu'est le cinéma.

b. Les ambitions pour le nouveau Louxor

Le projet de réhabilitation du bâtiment initié par la Ville de Paris est animé par une triple ambition : urbaine, patrimoniale et cinématographique. Au niveau patrimonial, il est entendu que la rénovation doit valoriser le patrimoine architectural de ce bâtiment partiellement inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Concernant la cinématographie, la politique culturelle de Bertrand Delanoë a notamment pour objectif la préservation de l'exception culturelle parisienne dans ce domaine. Celle-ci passe par la création en janvier 2002 de la *Mission Cinéma*⁴³, une instance qui regroupe en une seule mission les différents volets cinéma de la ville. La *Mission Cinéma* œuvre autour d'aides à la production des court-métrages, des tournages, des festivals et des événements, des salles Art et Essai indépendantes, de l'éducation au cinéma ainsi que du Forum des Images. Aux yeux de Bertrand Delanoë, il apparaît évident que le bâtiment racheté « va renaître et renouer avec son premier amour : le cinéma »⁴⁴. Entre autres, la mention « Louxor - palais du cinéma » sur la façade du bâtiment appuie en faveur de cette reprise cinématographique.

Le Louxor s'inscrit pleinement dans le cadre de l'action de la Ville en faveur du soutien à la cinématographie étant donné que la *Mission Cinéma* maintient une politique de préservation de la diversité des salles parisiennes et se préoccupe d'un cinéma comme le Louxor possédant un patrimoine inégalable. La *Mission Cinéma* est ainsi désignée comme le maître d'ouvrage du chantier du Louxor. La Ville affiche sa volonté de faire « renaître » la salle⁴⁵ dans un quartier « à très forte densité de population et en pleine rénovation »⁴⁶. Le Louxor s'inscrit ainsi dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un « document d'urbanisme réglementaire et un projet de ville » adopté par le Conseil de Paris en 2005 qui se préoccupe de la protection des salles emblématiques et du rééquilibrage géographique du parc parisien des salles. De ce fait, Bertrand Delanoë encourage l'ouverture de nouvelles salles situées en périphérie, comme le cinéma Étoile Lilas, ou bien dans des

42 Ibid, p.5

43 Mission Cinéma, *présentation*, [en ligne], http://www.paris.fr/politiques/paris-et-le-cinema/mission-cinema/rub_8358_stand_36017_port_19409 (consulté le 25/01/14)

44 « Le Louxor : chronique d'une renaissance annoncée », *Mission Cinéma*, juillet 2011

45 Mission Cinéma, *action de la ville pour les salles indépendantes*, [en ligne], http://www.paris.fr/politiques/paris-et-le-cinema/action-de-la-ville-pour-les-salles-independantes/rub_8358_stand_35652_port_19409 (consulté le 01/02/14)

46 « Les salles de cinéma à Paris », *Mission Cinéma*, plaquette informative, 2013, p.14

zones en manque d'offres comme cela est le cas pour le nord parisien.

L'enjeu cinématographique passe également par le fait que le projet prévoit trois salles de cinéma proposant une programmation de qualité de type Art et Essai dont un écran est dédié aux cinémas et cultures du sud. Face aux phénomènes de concentration liés, en partie, au développement des multiplexes portés par les opérateurs parisiens et nationaux, la Ville soutient activement l'exploitation Art et Essai et considère que « ces salles permettent un maillage de proximité du territoire parisien et le maintien de la diversité de l'offre cinématographique »⁴⁷. Le Louxor s'inscrit dans une démarche globale de réhabilitation et de requalification du quartier. Implanté en plein carrefour de Barbès Rochechouart, il bénéficie d'une grande visibilité depuis l'espace public. L'enjeu urbain du projet est que cet édifice en angle se réapproprie un rôle signalétique fort, qu'il participe à donner une image attractive du quartier. De nombreux aménagements sont menés par la Ville dans le secteur, à l'instar des constructions et des rénovations de logements sociaux, de la construction de nouveaux équipements scolaires et de l'ouverture d'équipements culturels comme le Centre musical Fleury Goutte d'Or-Barbara. Le Louxor permet d'accompagner le mouvement de requalification de Barbès et d'être un enjeu de convergence, un lieu de référence à l'échelle du quartier et de la ville⁴⁸.

c. La mise en œuvre des travaux

La réhabilitation passe d'abord par la phase de diagnostic et d'expertise. L'étude historique et patrimoniale ainsi que le diagnostic du bâti lancés à la fin de l'année 2004 font apparaître que l'opération sera longue et coûteuse en raison de nombreux facteurs comme l'état de l'édifice, sa non-conformité aux normes acoustiques et de sécurité, de la fragilité du sous-sol etc⁴⁹. En mai 2007 a lieu l'appel d'offres en vue de la passation d'un marché public de maîtrise d'œuvre relatif au projet de réhabilitation du cinéma. Dès lors, il est indiqué que l'opération porte :

*« sur la réhabilitation du bâtiment en vue de la création d'un cinéma de type "art et essais" dans l'ancienne salle de projection qui sera complétée par deux autres salles, plus petites, à créer en sous-sol. Le programme comporte également des locaux d'accompagnement: café-club, espace d'exposition, bureaux »*⁵⁰.

Concernant les acteurs du projet, la *Mission Cinéma*, maître d'ouvrage du chantier, est chargée du

47 Ibid, p.8

48 « dossier de consultation du Louxor », *Mission Cinéma*, p.7

49 HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dir.), *Le Louxor - Palais du Cinéma...* op cit., p.14

50 Appel d'offres pour l'avis de marché public de maîtrise d'œuvre relatif au projet de réhabilitation du cinéma le Louxor , Ville de Paris, 24 mai 2007, p.1

programme et du financement de l'opération. Michel Gomez, son délégué général qui a succédé fin 2008 à Régine Hatchondo, et Fanny Cohen, la remplaçante d'Isabelle Svanda au poste de responsable de l'exploitation, des fonds de soutien au court-métrage, des festivals et associations, sont les deux principales personnes en charge du projet. Le maître d'ouvrage délégué et conducteur d'opération est la Direction du Patrimoine et de l'Architecture.

L'architecte Philippe Pumain est désigné en 2008 comme le chargé de la réhabilitation du Louxor. Il est mandataire d'une équipe de maîtrise d'œuvre comprenant, en particulier, les architectes Fabre, Speller et Christian Laporte, chargée de la conception du projet, de la direction et de l'exécution des travaux. Le communiqué de la Ville de Paris mentionne que les architectes « ont des références dans le domaine culturel, en théâtres, particulièrement dans des bâtiments à valeur patrimoniale », ils ont notamment réalisé la salle de concert symphonique du théâtre Mariinsky à Saint Petersburg⁵¹.

Concernant le chantier du Louxor, de nombreux points doivent être pris en compte à l'instar des contraintes techniques de reprises de structure, des fondations et de l'acoustique, des contraintes patrimoniales comme les peintures et les mosaïques ainsi que les contraintes de chantier comme l'enclavement. Le programme est structuré autour de trois salles dédiées à la projection cinématographique, avec une capacité approximative de 300, 150 et 80 places⁵². Les exigences concernaient l'application d'économie de l'énergie consommée conformément au plan climat de la Ville de Paris, la maîtrise de la maintenance et des performances futures notamment en matière d'acoustique et enfin la forte valeur patrimoniale du bâtiment.

Une fois les études du projet (élaboration des plans architecturaux et techniques etc) et les travaux préalables achevés (curage, désamiantage etc), les véritables travaux débutent en septembre 2010. L'aménagement d'un nouveau niveau de sous-sol sur la totalité de la parcelle afin d'y créer deux salles nécessite un creusement important, des fondations spéciales ont dues être mises en place du fait que le sol comporte d'anciennes carrières purgées et remblayées.

La contrainte acoustique, due au fait que la structure du bâtiment en béton armé soit solidaire des immeubles d'habitations mitoyens, a imposé la mise en place d'une « boîte dans la boîte ». Cela signifie qu'il a fallu concevoir les trois salles de cinémas comme des boîtes isolées à la fois entre elles et par rapport aux bâtiments mitoyens. Par exemple, la grande salle s'est vue dotée d'un plancher bas en béton reposant sur des poutres métalliques et des boîtes à ressorts. Ses parois sont composées d'une série de portiques métalliques avec un remplissage en maçonnerie et le plafond est en plâtre avec un matelas isolant. La salle principale a été totalement transformée afin d'être adaptée à ce nouveau volume, sa capacité d'accueil est ainsi réduite de 1300 à 342 places.

51 Communiqué de la ville de paris sur le choix des architectes, Ville de Paris, 28 juin 2008

52 HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dir.), *Le Louxor - Palais du Cinéma...* op cit., p.114

Quant aux décorations, elles sont égyptisantes afin d'être en accord avec la dimension patrimoniale du projet. Trois types d'interventions sur les décors intérieurs ont été effectuées : la restitution du décor dans un état le plus proche possible de celui de 1921 pour la grande salle, la restauration des décors redécouverts sous les repeints ultérieurs dans le porche, le hall et l'escalier historique et enfin la création d'un décor contemporain pour les nouveaux espaces présentant tout de même quelques relents de l'égyptomanie⁵³ à l'instar des deux nouvelles salles. En effet, la petite comporte une voûte en anse de panier, en référence aux tombeaux égyptiens de la vallée des rois, et la salle moyenne reprend le thème de la salle à colonnades et a un « plafond ciel ».

Concernant la grande salle, nommée Youssef Chahine⁵⁴, la restitution du décor a été nécessaire du fait que le processus de la « boîte dans la boîte » nécessite de cacher les éléments du décor de 1921, qui subsistaient en très mauvais état sur les anciennes parois épargnées par les successives modifications. Le projet de réhabilitation extérieur prévoit lui aussi le renforcement de cette dimension patrimoniale du bâtiment avec l'appui d'anciennes photos et du reste des mosaïques. L'égyptologue Jean-Marcel Humbert a aidé à la réinterprétation des motifs égyptiens. Outre ce travail de reprise et de restauration, il a été nécessaire d'intégrer des équipements techniques comme l'installation géothermique d'une pompe à chaleur et de prendre également en compte les contraintes de sécurité et d'accessibilité. Concernant les dispositifs cinématographiques, les salles sont équipées de projecteurs numériques et deux d'entre elles de projecteurs argentique 35 mm via le cinémascope, en cohérence avec la programmation Art et Essai.

C'est pour un montant de 1,3 millions d'euros en 2003 que la Ville de Paris a racheté le bâtiment. Les travaux, au moment de l'avant-projet définitif, sont estimés à 14 millions d'euros hors taxes. Au bout du compte, ils avoisinent les 25 millions d'euros toutes taxes comprises. Ces travaux, étalés sur dix-huit mois, ont permis de rendre au Louxor sa vocation initiale de salle de cinéma tout en le sauvant de l'état d'abandon dans lequel il était plongé depuis plusieurs années.

B. Les divergences concernant le projet

Nous allons voir, par le biais de l'implication des associations, que le projet est loin d'avoir fait d'unanimité et que de nombreuses divergences apparaissent sur la manière dont il a été réhabilité. Dans un cadre plus large, c'est la politique culturelle de Bertrand Delanoë qui est directement visée.

⁵³ Ibid, p.141

⁵⁴ Cf annexe 6 : deux photos de la salle Youssef Chahine en 2013

a. Les critiques envers la politique culturelle de Bertrand Delanoë

La politique que Bertrand Delanoë a menée concernant le projet du Louxor a vivement été critiquée par certains. En effet, il lui a été reproché d'annoncer des projets culturels d'envergure au début de sa mandature, à l'instar de la Gaîté lyrique et du Cent Quatre⁵⁵, en en faisant des outils de communication politique sans forcément en connaître l'entière faisabilité⁵⁶. Serge Federbusch, conseiller du 10^e arrondissement depuis 2008 et fondateur de *Delanopolis*⁵⁷, un site indépendant d'informations en ligne sur l'actualité politique parisienne, évoque notamment les problèmes du projet du Louxor. Lorsque la Ville de Paris annonçait l'acquisition du bâtiment, elle précisait que la « livraison est prévue dans le second semestre 2006 »⁵⁸, néanmoins il s'est avéré que les élus en charge du dossier du Louxor ne s'attendaient pas à ce que le bâtiment soit autant délabré « et que des carrières en sous-sol rendent une restauration lourde indispensable »⁵⁹. Le coût de l'opération est directement mis en cause, les travaux requérant un budget prévisionnel treize fois supérieur au prix d'acquisition. Cela implique aussi que le chantier accumule des retards, dix ans s'écoulant entre le rachat du bâtiment et son inauguration, très loin de 2006 la première date annoncée. Entre autres, il est reproché à Bertrand Delanoë de ne pas donner d'explications précises quant aux objectifs du lieu, entre « centre de cinéma et de musiques du sud » et « cinéma de quartier Art et Essai ».

b. Les controverses sur la réhabilitation du bâtiment

De nombreuses personnes se sont opposées à ce projet de réhabilitation entrepris par la Ville de Paris. Une pétition pilotée par l'historien de l'architecture François Loyer et soutenue par des membres d'*Action Barbès*, enregistrant plus de 500 signatures, dévoile ce désaccord. François Loyer, ancien Vice-président de la Commission du Vieux Paris, s'est vivement opposé au projet de réhabilitation. Cette commission est un comité consultatif présidé par le Maire de Paris. Elle le conseille en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine parisien « sous ses aspects historiques, artistiques, esthétiques, archéologiques, architecturaux et urbains ». Elle contribue à l'élaboration d'une doctrine patrimoniale de la ville⁶⁰. François Loyer quitte la commission en 2007 après avoir donné un avis défavorable. Néanmoins, cela n'entâche pas le projet de l'architecte

55 « Le 104, un an d'existence, et déjà en panne », *Le Monde*, 01 novembre 2009, Clarisse Fabre

56 « Les projets culturels phares de la Ville de Paris », *Le Monde*, 12 février 2009, Grégoire Allix

57 <http://www.delanopolis.fr/>

58 Communiqué de presse sur l'acquisition de l'ancien cinéma le Louxor, Ville de Paris, 25 juillet 2003

59 Delanopolis, *cinéma le Louxor: croisière sur le Nul*, [en ligne], http://www.delanopolis.fr/Cinema-Le-Louxor-croisiere-sur-le-Nul_a73.html, (consulté le 28/01/14)

60 Ville de Paris, *commission du Vieux Paris*, [en ligne], http://www.paris.fr/politiques/histoire-et-patrimoine/commission-du-vieux-paris/la-commission-du-vieux-paris/rub_8764_stand_10166_port_20792, (consulté le 15/01/14)

Philippe Pumain qui reçoit énormément de soutien dont l'avis favorable de la nouvelle Vice-présidente à la commission Marie-Jeanne Dumont ainsi que des architectes des Bâtiments de France.

Concernant la pétition, créée au cours de l'année 2009, elle explicite qu'en :

« imposant de détruire la totalité de la structure, ainsi que les espaces et les décors intérieurs pour n'en conserver que l'enveloppe (protégée au titre des Monuments Historiques), les options retenues conduisent à une redoutable opération de « façadisme », tel qu'on n'en fait plus depuis dix ans. Le programme choisi est directement en cause : un cinéma d'art et d'essai, composé de trois petites salles – là où il n'en existe aujourd'hui qu'une seule, beaucoup plus vaste ».

Vivement opposé au projet de « la boîte dans la boîte », selon lui, le projet est destructeur car « le faux ne remplacera jamais le vrai ». Entre autres, il précise que « la sauvegarde de l'original serait à la fois moins coûteuse et plus satisfaisante que ce qu'on nous prépare ». D'après François Loyer, le bâtiment va être rénové à l'inverse de la manière dont il aurait dû l'être. Le potentiel de la salle, avec ses deux balcons superposés, exploitant un volume tout en longueur, serait ainsi entièrement bafoué. La valeur patrimoniale exceptionnelle du bâtiment, un lieu conçu à l'époque du cinéma muet, ne devrait pas permettre, selon François Loyer, de telles réalisations comme la création de nouvelles salles, destructrices pour les parties encore intactes.

Les notions de « destruction » et de « façadisme » sont opposées au terme de « réhabilitation » utilisé par la Ville de Paris. En effet, il apparaît qu'il y a un réel désaccord quant à la démarche même du projet de Philippe Pumain. François Loyer insiste sur l'attention toute particulière qu'il faut porter à « la conservation, la restauration et la mise en valeur de ce bâtiment »⁶¹ d'une valeur patrimoniale inestimable. Cependant, le projet ne tiendrait pas du tout compte de ces enjeux en ignorant notamment l'intérêt des intérieurs redécouverts, délibérément cachés du fait du processus de la « boîte dans la boîte ». Les arguments avancés par François Loyer ont été réfutés par la *Mission Cinéma* et Philippe Pumain. En effet, il apparaît qu'il était indispensable de créer cette « boîte dans la boîte » du fait de la nécessité d'isoler phonétiquement le bâtiment. Ce principe nécessitant de cacher les décorations existantes a obligé de les recréer sur les nouveaux murs. Par ce biais, les décors originaux sont ainsi conservés derrière les parois de la boîte acoustique créée. Entre autres, il apparaît que les principes de restauration et de mise en valeur ont été appliqués pour les façades extérieures où un long travail de reprise a été entrepris avec notamment la restitution des mosaïques et des vitraux. Quant à la création de nouvelles salles, elles répondent à l'objectif avancé

61 Action Barbès, *l'histoire du Louxor*, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2008/11/10/l-histoire-du-louxor.html> (consulté le 25/01/14)

d'équilibre financier de financement et d'exploitation selon lequel il ne serait pas viable, d'après la *Mission Cinéma*, que le Louxor classé Art et Essai ne possède qu'une seule salle⁶². Les opposants au projet reprochent notamment à la Ville de Paris que son ambition soit celle d'inclure un équipement nouveau dans un bâtiment ancien, sans prendre en compte une restauration valorisant son patrimoine architectural et culturel, transformant et modulant ainsi l'intérieur sans aucun remords. Didier Vincent, l'actuel trésorier d'*Action Barbès*, développe le même raisonnement en insistant sur le fait que la Ville de Paris a d'abord fait passer l'intérêt culturel avant l'intérêt patrimonial⁶³. A l'inverse, la plupart des adhérents de l'association souhaitaient que le choix patrimonial ait un impact sur le choix culturel. Il apparaît néanmoins d'après la *Mission Cinéma* que ces deux intérêts ont été conciliés dans le nouveau bâtiment du Louxor. En effet, la restauration de l'extérieur et le traitement architectural individualisé pour chaque salle, consistant à retrouver la cohérence esthétique voulue par l'architecte concepteur Henri Zipcy, permettent la valorisation du patrimoine de ce bâtiment tout en prenant en compte l'enjeu culturel du lieu qui doit contribuer à rééquilibrer le parc cinématographique parisien.

c. L'implication des associations dans l'instauration du projet

L'association *Action Barbès*, fortement mobilisée dans le rachat du bâtiment par la Ville de Paris comme nous l'avons vu précédemment, a subi une cession de ses membres lors de l'annonce du projet de Philippe Pumain. Les personnes défavorables, toujours au nom de l'association *Action Barbès*, se sont regroupées sous l'égide de François Loyer en soutenant notamment la pétition que nous avons évoquée tandis que les personnes désireuses de voir le projet de réhabilitation du cinéma aboutir se sont regroupées au sein de l'association *Les Amis du Louxor*, créée en février 2009. Nicole Jacques-Lefèvre et Annie Musitelli en faisant notamment partie. L'association s'est donnée la mission d'effectuer la recherche documentaire la plus complète possible de l'histoire du Louxor⁶⁴. Entre autres, elle a pour objectifs de veiller à ce que les engagements pris soient tenus et les délais respectés ainsi que d'informer toutes les personnes intéressées concernant l'état d'avancement des travaux. Elle garde ainsi un contact permanent avec les acteurs du projet comme l'architecte Philippe Pumain, la *Mission Cinéma*, son délégué Michel Gomez et les maires des 9^e, 10^e et 18^e arrondissements. Au cours des années de mise en œuvre du projet, il apparaît que les mairies de ces trois arrondissements soient régulièrement consultées et que de nombreux échanges aient lieu à propos de l'impact du chantier sur la vie locale, des relais aux riverains etc. Entre autres, la *Mission*

62 Entretien avec Didier Vincent

63 Entretien avec Didier Vincent

64 Ses membres ont participé à la publication du livre *Le Louxor - Palais du Cinéma* dirigé par HUMBERT Jean-Marcel et PUMAIN Philippe

Cinéma a des relations régulières avec les associations actives, une lettre semestrielle est même publiée afin de faire le point.

Néanmoins, la pétition soutenue par *Action Barbès* soulignerait le manque évident de concertation entre les habitants et la Ville de Paris où, outre la réhabilitation qui ne plaît pas, le projet ne s'inscrirait pas dans le quartier comme il aurait dû l'être⁶⁵, les habitants de Barbès et de la Goutte d'Or n'étant pas forcément en attente d'un cinéma Art et Essai. De fait, Didier Vincent explique que le projet du Louxor a dépassé l'association, qui était pourtant l'élément provocateur du rachat du bâtiment par la Ville de Paris. Selon lui, ce rachat « a été un succès mais qui a précédé un échec », les habitants se sentant par la suite dépouillés du projet du Louxor. Dorénavant, l'association « n'essaie plus de commenter les projets mais d'y participer pleinement ». Il faut cependant souligner que Didier Vincent est arrivé dans l'association en 2007 et n'a donc pas pris part aux premières années de la mobilisation. Néanmoins, il s'est porté en défaveur du projet de Philippe Pumain et constate, au nom d'*Action Barbès*, que « le Louxor a été pour nous une leçon, nous savons maintenant ce qu'il ne faut plus faire ».

Une autre association s'est également impliquée dans le projet : *Paris-Louxor*. Créée plus tardivement, en 2010, elle accompagne l'équipe exploitant le cinéma. Elle œuvre ainsi au développement et à la promotion des « activités autour et avec le cinéma le Louxor dans les champs d'interventions culturels, artistiques, patrimoniaux, éducatifs et sociaux »⁶⁶. L'association soutient le dialogue entre les populations et les générations par l'intermédiaire du cinéma en organisant notamment des actions locales.

Bien que la pétition soutenue par *Action Barbès* n'ait pas abouti à des modifications du projet de réhabilitation, il apparaît néanmoins que la *Mission Cinéma* prend en compte l'insertion du cinéma dans le quartier en se préoccupant notamment du rôle des associations comme *Les Amis du Louxor* ou bien *Paris-Louxor* qui constituent des relais essentiels pour les habitants.

C. La délégation de service public: un cas unique pour un cinéma parisien

Nous allons maintenant voir quels sont les enjeux de la délégation de service public, le mode de gestion choisi par la Ville de Paris, et de quelle manière le groupement CinéLouxor, désigné pour exploiter le cinéma, compte exercer ses missions.

65 Entretien avec Didier Vincent

66 Paris-Louxor, *un projet, vivre ensemble le cinéma*, [en ligne], <http://www.paris-louxor.fr/paris-louxor/equipe-et-projet/projet/> (consulté le 10/02/14)

a. Un mode de gestion impliquant un cahier des charges

Le mode de gestion et la définition du projet culturel ont été pilotés par la *Mission Cinéma*. Il a été défini que le cadre choisi serait celui d'une délégation de service public (DSP). Selon le Code général des collectivités territoriales, une DSP est :

« un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service »⁶⁷.

Le recours à la DSP s'explique du fait qu'il permet d'associer acteurs privés et publics. La Ville de Paris s'est assurée de l'entière réhabilitation du lieu et le délégataire a ensuite le rôle de le valoriser. Autrement dit, on lui remet « clé en main » un établissement pour une durée de sept ans dont il doit assurer la gestion et l'exploitation sous le contrôle et la maîtrise de la Ville de Paris, un cahier des charges fixant certaines obligations.

La Ville de Paris a recours à ce mode de gestion avec quelques-uns de ses équipements culturels, à l'exemple de la Gaîté lyrique, mais c'est néanmoins la première fois qu'elle utilise ce fonctionnement avec un cinéma. Cette conjugaison entre milieu privé et milieu public réjouit les acteurs du projet culturel⁶⁸ étant donné que cette gestion s'apparente à un véritable enjeu de service public et de rénovation urbaine. Il aurait été très difficile qu'une personne issue du milieu privé puisse effectuer une telle réhabilitation à la vue de l'ampleur des travaux qu'il fallait effectuer et du coût que cela impliquait. Entre autres, il convient de souligner que le classement Art et Essai permet au Louxor de bénéficier d'une aide sélective afin de mener à bien sa mission culturelle. En effet, cela l'intègre dans la politique de soutien de la Ville de Paris envers les cinémas Art et Essai et indépendants.

Les informations suivantes sont tirées du dossier de consultation relatif à la conclusion de la DSP établi par la *Mission Cinéma*⁶⁹. Ce dossier a été remis aux candidats pré-sélectionnés et admis à présenter une offre. Outre la présentation de l'équipement, il permet de comprendre la définition des caractéristiques de la délégation. L'établissement a une surface d'environ 2000m² et comporte sept niveaux : trois salles de cinéma, une salle d'exposition, un bar et une terrasse, des bureaux ainsi que des locaux techniques⁷⁰. Concernant les obligations du délégataire, outre la mise à disposition de

67 Loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 dite loi MURCEF, article L.1411-1, Code général des collectivités territoriales

68 Propos tenus par Fanny Cohen

69 « dossier de consultation du Louxor », *Mission Cinéma*

70 Plan de maintenance du cinéma (annexe du dossier de consultation), *Mission Cinéma*

l'équipement au bénéfice du délégant, il faut noter que l'exploitant doit transmettre un rapport annuel à la Ville de Paris. Le compte rendu financier fait partie de ce rapport et permet de retracer « la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public »⁷¹. Celui-ci comprend un compte rendu de résultat retraçant l'ensemble des produits et des charges rattachables à la délégation pour l'année considérée. Ce compte rendu doit permettre de donner une vision de la rentabilité économique de la délégation. Entre autres, un compte rendu d'activité doit être dressé, permettant d'analyser la qualité de service de l'établissement. Par le biais de la DSP et du cahier des charges qu'elle a mis en place, la Ville de Paris suit donc scrupuleusement l'équilibre financier de l'établissement. En contrepartie des avantages qui lui sont octroyés comme les charges de contrôle générées par son activité, le délégataire doit payer un loyer mensuel et s'acquitter d'une redevance annuelle comprenant une part forfaitaire actualisée chaque année et une part variable assise sur le chiffre d'affaires.

Concernant l'objet de la délégation, le délégataire est chargé de proposer une programmation cinématographique de films de 1ère et de 2ème exclusivités, de type Art et Essai. Le Louxor doit être un cinéma Art et Essai « populaire » afin d'être en cohérence avec son quartier, cette désignation permet ainsi de garantir une offre de cinéma variée et différente que celle offerte par des cinémas proches comme l'UGC Ciné Cité, le Rex ou le Pathé Wepler. Entre autres, le délégataire doit diffuser les films en version originale sous-titrée, construire une programmation diversifiée, de qualité et ouverte sur les cinématographies du sud, une offre actuellement peu développée. La programmation doit comprendre des temps forts (comme la programmation de festivals, de rétrospectives, d'hommages etc), des séances de cinéma à destination du jeune public ainsi que des projections spéciales et un ciné club. Outre une programmation cinématographique assez chargée, l'exploitant a l'obligation de développer de manière prépondérante un volet d'animation et de médiation culturelles liées à l'activité cinématographique. C'est dans le cadre de ces missions de service public que l'exploitant a l'obligation, entre autres, de proposer des animations autour des films (ateliers, accueil d'acteurs etc), de développer des activités en lien avec les structures culturelles locales, d'organiser des expositions liées aux thématiques de la programmation mais aussi d'art contemporain, de photographie etc. L'exploitant doit donc ancrer l'établissement dans une dimension d'animation locale et d'ouverture sur le quartier. C'est par le biais du cahier des charges, fourni aux candidats retenus lors de la première sélection, que le futur exploitant peut construire son dossier. Du fait de la DSP, la Ville de Paris retient davantage la proposition d'ancrage de l'établissement dans le quartier et des actions proposées en matière des scolaires que la logique financière.

71 Rapport financier, (annexe du dossier de consultation), *Mission Cinéma*

b. La présentation de l'équipe CinéLouxor désignée comme exploitante du cinéma

Plus d'une année s'est écoulée entre l'avis d'appel public à candidatures et l'attribution de la DSP par le Conseil de Paris à la société CinéLouxor⁷². Quinze candidatures avaient été déposées⁷³ et c'est CinéLouxor qui a été choisie pour devenir la première société exploitant le cinéma depuis sa réouverture et ce pour une durée de sept années. Le groupement CinéLouxor est constitué de la Holding Haut et Court, de la société Xanthie Films et d'Emmanuel Papillon. L'équipe choisie associe Carole Scotta, dirigeante de la société de production Haut et Court, Martin Bidou, exploitant, programmateur et directeur des ventes de Haut et Court, il dirige également la société de gestion et de programmation Xanthie Films et enfin Emmanuel Papillon qui fut directeur du cinéma Jacques Tati pendant vingt ans à Tremblay-en-France. Concernant l'équipe actuelle du cinéma, elle est composée du directeur Emmanuel Papillon, d'un directeur technique, d'une adjointe de direction s'occupant également du Jeune Public et de la Communication, de trois projectionnistes, de cinq personnes s'occupant de la caisse et de la gestion de l'accueil ainsi que des personnes employées au bar. C'est Martin Bidou qui est en charge de la programmation. Carole Scotta, la présidente de CinéLouxor, est très préoccupée par ses activités avec la société Haut et Court, elle est donc moins impliquée dans la gestion quotidienne du cinéma. La nouvelle équipe a accordé un entretien à la *Mission Cinéma* disponible dans la *Lettre d'information sur le Louxor* de décembre 2012⁷⁴. Il apparaît qu'un travail est mis en place en direction du jeune public et des scolaires où le Louxor propose chaque semaine plusieurs séances « jeune public » hors temps scolaire. Ce travail d'éducation à l'image passe également par des animations comme des ciné-contes, des ciné-goûters, des ateliers et par l'accueil des trois dispositifs d'éducation à l'image que sont École et Cinéma, Collège au Cinéma et Lycéens et Apprentis au Cinéma. La quasi-totalité des matinées sont ainsi consacrées au jeune public.

Au niveau des événements ponctuels, nous pouvons évoquer l'Université Populaire. Cela signifie qu'une fois par mois, le jeudi, des critiques, enseignants, philosophes, peintres ou écrivains viennent présenter le film fondateur de leur travail. L'objectif est de revisiter le patrimoine cinématographique de manière singulière mais également de partager des « grands témoignages »⁷⁵. La tarification est très attractive puisque la séance coûte trois euros. De plus, une fois par mois est

72 L'avis d'appel à candidatures date du 2 septembre 2001 et la DSP pour CinéLouxor est annoncée le 11 décembre 2012

73 Propos tenus par Fanny Cohen

74 « Lettre d'information sur le Louxor », *Mission Cinéma*, décembre 2012

75 Les Amis du Louxor, *entretien avec Emmanuel Papillon*, [en ligne], <http://www.lesamisdulouxor.fr/2013/01/entretien-avec-emmanuel-papillon/>, (consulté le 10/01/14)

également proposé un programme de courts-métrages dans le cadre de « Louxor tout court » afin d'accorder une attention particulière aux premiers courts-métrages. Le cahier des charges stipule l'obligation d'ouvrir le lieu pour certaines manifestations. Néanmoins, celles-ci sont en rapport avec le cinéma, à l'image des « Musicales du Louxor » établies en collaboration avec le centre musical Fleury Goutte d'Or–Barbara. Cet événement mensuel permet d'ouvrir une séance de cinéma par une première partie musicale. De fait, cela permet de soutenir de jeunes artistes mais également d'offrir au public une séance originale.

La Ville de Paris, sous l'égide de Bertrand Delanoë, a terminé la rénovation complète du cinéma une dizaine d'années après son rachat. Du fait de sa valeur patrimoniale et du symbole qu'il représente, les attentes étaient très fortes pour ce projet, d'où les nombreuses divergences et les controverses qui s'y sont créés. Le groupement CinéLouxor a dorénavant la tâche d'embellir le lieu en proposant une programmation ainsi que des actions de qualité.

III. La réouverture du Louxor en 2013 : l'achèvement du projet

A. Les réactions concernant la réouverture du cinéma

Nous allons maintenant nous attarder sur la réouverture du cinéma afin de voir comment cet événement a été perçu par les médias et si le succès escompté a été atteint.

a. Une réouverture couronnée de succès

L'inauguration du cinéma a eu lieu le 17 avril 2013 soit la veille de son ouverture au public. Comme nous l'avons vu précédemment, l'attente de cette réouverture était très forte. L'équipe de CinéLouxor et la *Mission Cinéma* souhaitaient que la première projection soit réservée aux habitants du quartier, notamment aux associations qui ont concouru à la renaissance du lieu. Les acteurs locaux comme les employés du centre social de la Goutte d'Or étaient également présents⁷⁶. Comme le souligne le site *Les Amis du Louxor*⁷⁷, c'est une « manière hautement symbolique de signifier que ce cinéma de quartier, sauvé à la suite d'une longue mobilisation populaire, était rendu à ses habitants et aux Parisiens pour qu'ils se le réapproprient et le fassent revivre ». Cette inauguration s'est faite à onze heures avec notamment la présence de Bertrand Delanoë, de sa première adjointe Anne Hidalgo, de son adjoint chargé de la Culture Bruno Julliard, des maires des 9^e, 10^e et 18^e arrondissements, de Philippe Pumain et de la presse. Une courte séquence animée a été dévoilée en avant-première⁷⁸, projetée en début de séance, elle présente le Louxor avec humour. De plus, il a été projeté la copie restaurée de *Jour de Fête* de Jacques Tati. Les professionnels du cinéma étaient présents à la seconde partie de l'inauguration qui a débuté à dix-neuf heures et a été suivie de trois projections : *Le Destin* de Youssef Chahine dans la salle 1, un hommage lui étant rendu, *The Grandmaster* de Wong Kar-wai en salle 2 et *Hannah Arendt* de Margarethe Von Trotta en salle 3. Comme nous pouvons le voir, l'inauguration a privilégié dans un premier temps les habitants du quartier, c'est bien par le biais de ces personnes que va passer le devenir et le succès du Louxor, l'ancrage dans le quartier étant primordial pour le cinéma.

L'ouverture du Louxor au public s'est faite le lendemain, le 18 avril, avec la projection de trois films dont *The Grandmaster* dans la grande salle dès quatorze heures. TV5Monde a interrogé⁷⁹ les

76 *Ouvert la nuit*, « Le Louxor », émission présentée par Baptise Etchegaray et diffusée le 15/04/13 sur France Inter à 22h, invité : Martin Bidou, durée chronique 7min.

77 <http://www.lesamisdulouxor.fr/>

78 *Le Louxor*, conception Jul, réalisation Daniel Klein, production Haut et Court, 2013, 1min.40

79 *TV5Monde*, « Le Louxor : le 7ème art renaît à Barbès », Pauline Tissot, 17/04/13, 5min.

habitants du quartier et il apparaît que, dans l'ensemble, tous sont satisfaits. Le Louxor permet d'améliorer la réputation du quartier et de le desservir d'un lieu culturel, l'accès aux films pour les habitants des 9^e, 10^e et 18^e arrondissements étant facilité. De fait, il ressort la satisfaction de disposer enfin d'un cinéma de quartier de proximité.

Au niveau de la fréquentation, il apparaît que l'inauguration a attiré de nombreux journalistes et personnalités, le cinéma n'ayant pas désempli de la journée, essentiellement au niveau du bar et de la terrasse extérieure. Quant à la première séance le jour de l'ouverture, 140 tickets ont été vendus dans la grande salle, le premier balcon étant rapidement complet. De nombreuses personnes ont patienté dehors bien avant l'ouverture des portes. Le public, ce jour-ci, était plus curieux du lieu que des films et nombreux étaient les téléphones portables qui photographient la grande salle en attendant le début du film. Entre autres, certaines personnes entraient uniquement dans la salle afin de photographier les décors pendant la projection⁸⁰.

b. Les retombées médiatiques

Concernant la stratégie de communication établie par la Ville de Paris, il apparaît que la campagne pour la réouverture du Louxor se soit essentiellement focalisée sur l'ampleur du projet de rénovation avec pour cible les habitants du quartier mais aussi les cinéphiles. Outre le dossier de presse⁸¹ officiel, la Mairie de Paris a fait réaliser un film promotionnel d'environ sept minutes⁸² revenant sur les travaux, la parole étant donnée aux principaux acteurs du projet. De fait, le principal enjeu de communication était d'informer que le lieu était entièrement rénové suite à l'engagement de la Ville de Paris en faveur du cinéma. De plus, une campagne d'affichage ainsi des expositions ont été mené en parallèle de cette réouverture. L'exposition «Le Louxor-Palais du cinéma» à la mairie du 10^e arrondissement montée par l'association *Les Amis du Louxor* et scénographiée par Philippe Pumain a permis de retracer l'histoire du bâtiment. De plus, la mairie du 18^e arrondissement a accueilli à la même période une exposition participative intitulée « Nos cinémas de quartier » évoquant également le Louxor mais cette fois-ci par l'initiative de *Paris-Louxor*. C'est donc dans un contexte de fort battage médiatique que s'opère la réouverture du cinéma. Près de cinquante articles ont été écrits durant cette période⁸³ et plusieurs émissions de radios y ont consacré des chroniques. Des reportages télévisés ont aussi eu lieu sur les chaînes d'informations nationales comme FR3, TF1 et BFM TV. La réouverture d'un cinéma étant un

80 AZEVEDO (D') Amandine, « Le Louxor, un pèlerinage cinéophile ? », *Cahiers du cinéma*, septembre 2013, n°692, p.66

81 « Le Louxor palais du cinéma rouvre ses portes », dossier de presse, service Presse, 2013, 21p

82 *Le Louxor, nouveau cinéma à Barbès*, Forum des images, Philippe Chesneau, Ville de Paris, 2013, 7min.

83 Les Amis du Louxor, *presse*, [en ligne], <http://www.lesamisdulouxor.fr/category/presse/#exposition> (consulté le 28/01/14)

phénomène assez rare, surtout avec une telle mobilisation, nous pouvons penser que le Louxor intéresse davantage les journalistes.

De manière générale, les médias reviennent sur l'histoire du bâtiment considéré comme emblématique. La majorité des articles, en décrivant le nouveau lieu, sont très positifs à l'égard de la rénovation. De fait, il apparaît régulièrement que « le résultat final est réussi, [...] le Louxor a retrouvé une âme »⁸⁴. « L'effet global est soufflant. [...] Au final, nul doute que les «Oohhh !...» émis par les visiteurs d'aujourd'hui soient la réplique exacte de ceux des spectateurs de 1921, le jour de l'ouverture »⁸⁵ écrit la journaliste Sibylle Vincendon pour *Libération*. Le Louxor est considéré comme un temple recréant l'égyptologie comme elle était perçue en France dans les années 1920, « proche de l'exotisme de pacotille, il y a du vrai, il y a beaucoup de faux, kitch revendiqué et assumé »⁸⁶, c'est comme si l'on rentrait « dans un dessin de Hergé, on est dans un Tintin. On est déjà dans un univers onirique. C'est cela la magie », aller au cinéma parce qu'on va assister à un spectacle et pas seulement aller voir un film dans une salle banale avec des fauteuils rouges semblables les uns aux autres⁸⁷. Entre autres, la couverture des médias dépasse le cadre francophone puisque des journaux internationaux se sont emparés de l'information de la réouverture du Louxor. En effet, le journal *The economist* a publié un article⁸⁸ très complet sur les aboutissants de cette réouverture en revenant notamment sur l'histoire du cinéma et les travaux de rénovation. L'article souligne également la dangerosité du quartier, selon son correspondant sur place à Paris, où le Louxor s'avérerait être plus une destination pour les « bien-pensants » que pour les habitants du quartier.

Du fait des nombreuses controverses créées durant les années de chantier que nous avons précédemment étudiées, certains désapprouvent les réactions très positives des médias français en évoquant l'emprise de la Mairie de Paris et de son opération de communication sur l'intégrité des journalistes. Très peu d'entre eux auraient cherché à effectuer un vrai travail d'information sur cette réouverture puisqu'ils se seraient uniquement appuyés sur le dossier de presse édité par le service presse de la Ville, un communiqué forcément élogieux pour le projet du Louxor⁸⁹.

B. Un bilan à court terme

Etablir un petit bilan à court terme notamment en terme de fréquentation permet de nous

84 « Inauguration du cinéma le Louxor : on adore ! », *Ecran noir*, 22 avril 2013, Antoine

85 « Louxor, le grand jeu », *Libération*, 15 avril 2013, Sibylle Vincendon

86 *3D le journal*, « Louxor again », émission présentée par Stéphane Paoli et diffusée le 21/04/13 sur France Inter à 12h, invités : Laurent Delmas et Philippe Pumain, durée 2h.

87 Ibid

88 « Louxor on Seine », *The economist*, 22 avril 2013, M.S.

89 Entretien avec Didier Vincent

rendre compte du rendement du cinéma au cours de ses premiers mois d'exploitation ainsi que de l'accueil réservé par le public vis-à-vis des manifestations qui y sont organisées.

a. La fréquentation du cinéma

Le cinéma ayant ouvert il y a moins d'une année, il est intéressant d'effectuer un bilan à très court terme nous permettant de dégager des pistes de réflexion quant à une reprise réussie du cinéma ou non. Pour cela, l'étude des chiffres de fréquentation apparaît indispensable. Néanmoins, ces chiffres ne nous ayant pas été communiqués, nous nous sommes appuyés sur des articles et des entretiens des exploitants afin de réunir ces informations.

Selon l'équipe de CinéLouxor, l'ouverture du cinéma a été une réussite. Emmanuel Papillon s'est dit très satisfait par la fréquentation lors de la première journée d'ouverture au public. Entre autres, *The Grandmaster*, sur sa première semaine d'exploitation au Louxor, comptabilise plus de 4000 entrées, soit l'équivalent de l'UGC Ciné Cité Bercy⁹⁰. Par la suite, le directeur affirme que « sur les deux premières semaines d'exploitation, du 18 avril au 2 mai inclus, nous avons enregistré 18.188 entrées. Nous sommes donc à 8900 entrées par semaine, alors que l'on tablait sur 4000. C'est énorme! »⁹¹. A six semaines d'exploitation, le Louxor a vendu aux alentours de 41.000 tickets d'entrées soit une moyenne de 6000 par semaine⁹². Il apparaît donc que les chiffres soient supérieurs aux prévisions. Cela s'explique indéniablement par l'effet de nouveauté, le cinéma bénéficiant d'un effet de curiosité. La plupart des spectateurs demandent ainsi « un billet pour la grande salle ». Au cours des premières semaines, les films de patrimoine comme *Lawrence d'Arabie* sont projetés dans une grande salle bondée. Entre autres, les soirées thématiques attirent énormément de monde comme la soirée spéciale consacrée à Jacques Demy avec la projection des *Demoiselles de Rochefort* où les 300 places sont parties en quarante minutes⁹³. Le cahier des charges confié à CinéLouxor stipule que le cinéma doit attirer 180.000 spectateurs par an au sein de ses trois salles, soit une moyenne de 3750 spectateurs par semaine. Nous constatons donc que les premières semaines d'exploitation ont largement dépassé ce chiffre. Entre autres, les exploitants précisent que la fréquentation répartie sur l'année 2013 s'est également maintenue en très bonne voie⁹⁴ puisque le cinéma a fait un score de près de 170.000 entrées entre le 18 avril et le 31 décembre soit une moyenne hebdomadaire de 5000 spectateurs. De fait, ces huit mois et demi d'exploitation rentrent entièrement dans la ligne de compte du cahier des charges.

90 « Happy together », *Le Film français*, 26 avril 2013, Anthony Bobeau

91 « Le Louxor démarre fort », *Le Parisien*, 7 mai 2013

92 « Le Louxor, un record d'entrées », *Le Figaro*, 11 juin 2013, Lena Lutaud

93 Ibid

94 Entretien avec Emmanuel Papillon

Concernant le public, Martin Bidou avouait quelques jours avant l'ouverture du cinéma⁹⁵ qu'il se posait toujours la question du « type de public » qu'il allait y avoir. Contrairement à l'autre salle qu'il programme au quartier Latin et pour laquelle il identifie un public très cinéphile et un peu âgé, le Louxor est à la croisée des chemins et des arrondissements avec tous les publics, « venus des Abbesses, de Montmartre et du haut du 9^e, les 30-45 ans sont les mêmes spectateurs branchés qu'on croise dans les salles Mk2 »⁹⁶. Selon Emmanuel Papillon⁹⁷, 90% des spectateurs habitent l'un des trois arrondissements au carrefour du cinéma, le Louxor étant avant tout un cinéma de proximité. Si le cinéma rayonne de la mairie du 18^e à la mairie du 10^e, il y a également des spectateurs venant d'autres quartiers de Paris, de banlieue ou de province. Le cinéma accepte les cartes UGC, MK2 et Le Pass qui représentent environ 25% des entrées. Entre autres, les spectateurs achètent facilement des cartes de fidélité de cinq ou dix entrées⁹⁸.

Le bar est également un élément moteur du Louxor. Bien qu'il soit nécessaire d'avoir un ticket d'entrée pour y accéder, le bar et sa terrasse ont connu un très fort succès les premières semaines d'exploitation. Cependant, Emmanuel Papillon constate qu'il demeure le point déficitaire de l'exploitation malgré son bon fonctionnement.

b. Un lieu de vie culturel satisfaisant ?

Un des points primordiaux du cahier des charges est que le cinéma acquiert un ancrage fort dans le quartier. Bien qu'il soit pour le moment trop tôt pour constater des changements ainsi que des évolutions à ce niveau-là étant donné l'échelle de temps d'ouverture très réduite, nous pouvons tout de même souligner le travail de l'équipe CinéLouxor qui est actuellement en train de constituer des réseaux avec les responsables d'associations et d'institutions. En effet, Emmanuel Papillon souligne⁹⁹ l'importance de travailler avec des partenaires comme le centre social de la Goutte d'Or et l'institut des cultures d'Islam où le Louxor pourrait accueillir certaines de leurs manifestations, de leurs initiatives, afin de soutenir les activités socioculturelles du quartier. Le cinéma est un lieu de vie culturelle depuis son ouverture du fait qu'il propose des événements ponctuels en lien avec le quartier. Par exemple, l'association *Paris-Louxor* a organisé l'exposition photographique "Barbès, la ville monde" de Nicolas Reitzbaum entre le 18 avril et le 30 mai 2013 dans la salle d'exposition du cinéma. Cet événement a globalement plu aux spectateurs qui étaient nombreux à s'y arrêter que ce soit avant ou après leur séance.

95 Ouvert la nuit, *Le Louxor*, émission présentée par Baptise Etchegaray... op cit.

96 « Le Louxor, un record d'entrées », *Le Figaro*,... op cit.

97 Entretien avec Emmanuel Papillon

98 « Le Louxor démarre fort », *Le Parisien*, op cit.

99 Pixel, *La renaissance des cinémas à Paris*, émission présentée par Isabelle Lassalle et diffusée le 12/04/13 sur France Culture à 7h12, durée : 3min.

Quant aux manifestations cinématographiques, elles connaissent un beau succès sur l'ensemble de l'année. Concernant l'Université Populaire, la participation de l'ancien premier ministre Lionel Jospin pour la deuxième séance en novembre 2013 a permis un regain de médiatisation au Louxor¹⁰⁰. Cet événement attire globalement de nombreuses personnes, au même titre que le cinéma club. Organisé le mardi soir à 20h, il est généralement commenté par Fabienne Duszynski, enseignante à l'université Lille III, qui est décrite comme très douée et passionnante¹⁰¹. Dans l'ensemble, la variété et la qualité des événements sont très appréciées¹⁰². Didier Vincent évoque¹⁰³ notamment la séance spéciale du film *Les anonymes* de Pierre Schoeller où Emmanuel Papillon a réussi à avoir un accord avec Canal+ afin que le film, précédemment diffusé à la télévision, soit au Louxor près de trois mois avant sa sortie nationale. Globalement, le Louxor est perçu comme un cinéma de qualité avec une politique tarifaire très intéressante. L'ouverture du cinéma a réellement changé les habitudes cinéphiles des habitants du secteur qui ont maintenant un cinéma à leur portée. Cette modification du carrefour Barbès s'accompagne également d'autres projets comme l'ouverture prochaine d'une brasserie en face du cinéma, un lieu qui fait pour le moment défaut dans le quartier.

Comme nous venons de le voir, l'ouverture du cinéma en avril dernier a été un beau succès pour les acteurs du projet. Cet accueil positif par les médias et les cinéphiles s'est prolongé au cours des mois suivants comme en démontre l'excellente fréquentation du cinéma. L'équipe CinéLouxor a réussi à mettre en place une programmation et des événements qui attirent du monde et qui plaisent. De fait, le Louxor, lieu de vie culturelle, est l'un des acteurs majeurs du dynamisme de ce quartier en pleine mutation urbaine.

100 « Lionel Jospin, un « homme tranquille » au Louxor », *Le Monde*, 8 novembre 2013, Emmanuelle Jardonnet

101 Entretien avec Didier Vincent

102 Action Barbès, *le ciné club du louxor*, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2014/01/13/le-cine-club-du-louxor-2991130.html> (consulté le 28/01/14)

103 Entretien avec Didier Vincent

CONCLUSION

Le Louxor est un cinéma ancré dans une histoire et dans un lieu. Nous avons pu voir, à travers cette étude, la manière dont s'opère la réouverture d'un lieu chargé symboliquement et patrimoniallement. Celle-ci s'inscrit dans le projet de Bertrand Delanoë, par le biais de la *Mission Cinéma*, consistant à préserver l'exception culturelle parisienne dans le domaine cinématographique. Le Louxor, en 2013, vient enrichir cette diversité culturelle en interrogeant néanmoins sur la place qu'il peut prendre dans un quartier populaire et touristique¹⁰⁴.

L'équilibre du cinéma gît dans ce grand écart entre un lourd passé et d'incontestables défis contemporains. Un des enjeux principaux constitue à faire renaître le Louxor sans pour autant ne proposer qu'un retour dans le passé étant donné le changement de contexte et de public. C'est par le biais de l'étendu des obligations de l'exploitant résultant du cahier des charges de la délégation de service public que la *Mission Cinéma* s'assure de la viabilité de ses objectifs. La programmation Art et Essai et la cinématographie ouverte sur les cinémas du Sud permettent de garantir une offre variée et différente des autres cinémas situés à proximité du quartier. Quelques mois après sa réouverture, nous constatons que la fréquentation du cinéma est excellente. Effet de curiosité ou non, il en ressort une large satisfaction. Il reste désormais à attendre que la salle assoie sa position dans le quartier en développant notamment des actions avec les principales structures socioculturelles. C'est également sur la longue durée que nous verrons si le public va s'élargir, ce qui pourrait ainsi permettre au Louxor de bénéficier d'un rayonnement plus large et de faire de ce cinéma un acteur essentiel de l'exploitation cinématographique parisienne.

104 AZEVEDO (D') Amandine, « Le Louxor, un pèlerinage cinéphile ? », *Cahiers du cinéma*, septembre 2013, n°692, p.66

SOURCES

I. Sources écrites

1. Ressources de la Ville de Paris

A/ Communiqués, dossier de presse

- Communiqué de presse sur l'acquisition de l'ancien cinéma le Louxor, Ville de Paris, 25 juillet 2003
- Politique culturelle de la Ville de Paris, dossier de presse, service Presse, janvier 2007, 79p.
- Communiqué de la ville de Paris sur le choix des architectes, Ville de Paris, 28 juin 2008
- « Le Louxor palais du cinéma rouvre ses portes », dossier de presse, service Presse, 2013, 21p.

B/ Documents officiels

- Arrêté du ministère de la Culture pour l'inscription des façades et des toitures du Louxor sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, Ville de Paris, 5 octobre 1981, 2p.
- Document passation des marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de diagnostic du bâti existant et d'étude historique et patrimoniale, Ville de Paris, novembre 2004, 4p.
- Appel d'offres pour l'avis de marché public de maîtrise d'œuvre relatif au projet de réhabilitation du cinéma le Louxor, Ville de Paris, 24 mai 2007, 5p.

C/ Documents émis par la *Mission Cinéma*

- « Le Louxor : chronique d'une renaissance annoncée », *Mission Cinéma*, juillet 2011
- Lettre d'information sur le Louxor, *Mission Cinéma*, décembre 2012, 7p.
- « Les salles de cinéma à Paris », *Mission Cinéma*, plaquette informative, 2013, 18p.
- « dossier de consultation du Louxor », *Mission Cinéma*, 29p.
- Plan de maintenance du cinéma (annexe du dossier de consultation), *Mission Cinéma*, 13p.
- Rapport financier, (annexe du dossier de consultation), *Mission Cinéma*

2. Ressources juridiques

- *Loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 dite loi MURCEF, article L.1411-1, Code général des collectivités territoriales*

3. Articles de presse

- « Barbès », *L'Express*, 29 septembre 1980
- « Les salles en péril », *Libération*, 19 janvier 1983, Francis Lacloche
- « Quels sort pour le Louxor ? », *Le Parisien*, 2 mars 1994, Nathalie Segauines
- « Les projets culturels phares de la Ville de Paris », *Le Monde*, 12 février 2009, Grégoire Allix
- « Le 104, un an d'existence, et déjà en panne », *Le Monde*, 01 novembre 2009, Clarisse Fabre
- « Louxor, le grand jeu », *Libération*, 15 avril 2013, Sibylle Vincendon
- « Inauguration du cinéma le Louxor : on adore ! », *Ecran noir*, 22 avril 2013, Antoine
- « Louxor on Seine », *The economist*, 22 avril 2013, M.S.
- « Happy together », *Le Film français*, 26 avril 2013, Anthony Bobeau
- « Le Louxor démarre fort », *Le Parisien*, 7 mai 2013
- « Le Louxor, un record d'entrées », *Le Figaro*, 11 juin 2013, Lena Lutaud
- « Lionel Jospin, un « homme tranquille » au Louxor », *Le Monde*, 8 novembre 2013, Emmanuelle Jardonnet

II. Sources sonores

- *Planète Terre*, « Barbès, une ville monde », émission présentée par Sylvain Kahn et diffusée le 13/06/12 sur France Culture à 14h, invitée : Emmanuelle Lallement, durée 30min.
- *Pixel*, « La renaissance des cinémas à Paris », émission présentée par Isabelle Lassalle et diffusée le 12/04/13 sur France Culture à 7h12, durée : 3min.
- *Ouvert la nuit*, « Le Louxor », émission présentée par Baptise Etchegaray et diffusée le 15/04/13 sur France Inter à 22h, invité : Martin Bidou, durée chronique 7min.
- *3D le journal*, « Louxor again », émission présentée par Stéphane Paoli et diffusée le 21/04/13 sur France Inter à 12h, invités : Laurent Delmas et Philippe Pumain, durée 2h.

III. Sources audiovisuelles

- *TV5Monde*, « Le Louxor : le 7ème art renaît à Barbès », Pauline Tissot, 17/04/13, 5min.

- *Le Louxor, nouveau cinéma à Barbès*, Forum des images, Philippe Chesneau, Ville de Paris, 2013, 7min.
- *Le Louxor*, conception Jul, réalisation Daniel Klein, production Haut et Court, 2013, 1min.40

IV. Sources orales

1. Entretien de Emmanuel Papillon

- Entretien semi-directif de Emmanuel Papillon au cinéma le Louxor. Le jeudi 9 janvier 2014 à 10h, durée de vingt minutes. Emmanuel Papillon est l'actuel directeur du cinéma.

2. Entretien de Didier Vincent

- Entretien semi-directif de Didier Vincent au bar « Les Oiseaux » situé à la sortie du métro Anvers (Paris). Le jeudi 16 janvier 2014 à 14h, durée d'une heure. Didier Vincent est membre de l'association *Action Barbès*.

3. Entretien Fanny Cohen

- Entretien libre de Fanny Cohen à la *Mission Cinéma* le 21 janvier 2014 à 14h30, durée de vingt minutes. Fanny Cohen s'est occupée du projet du Louxor à la *Mission Cinéma*.

V. Sources internet

1. Pages informatives

- Action Barbès, *à propos*, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/about.html> (consulté le 16/01/14)
- Association Histoire et Vies du 10e, *présentation*, [en ligne], <http://hv10.org/articles.phplng=fr&pg=11> (consulté le 15/01/14)
- Cité de l'architecture et du patrimoine, *fiche descriptive du fonds Eldorado*, [en ligne], http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_ELDOR (consulté le 10/01/14)
- Les Amis du Louxor, *presse*, [en ligne], <http://www.lesamisdulouxor.fr/category/presse/#exposition> (consulté le 28/01/14)
- Mission Cinéma, *présentation*, [en ligne], http://www.paris.fr/politiques/paris-et-le-cinema/mission-cinema/rub_8358_stand_36017_port_19409 (consulté le 25/01/14)
- Ville de Paris, *commission du Vieux Paris*, [en ligne], http://www.paris.fr/politiques/histoire-et-patrimoine/commission-du-vieux-paris/lacommissionduvieuxparis/rub_8764_stand_10166_port20792 (consulté le 15/01/14)
- Paris-Louxor, *un projet, vivre ensemble le cinéma*, [en ligne], <http://www.parislouxor.fr/paris-louxor/equipe-et-projet/projet/> (consulté le 10/02/14)

2. Entretiens

- Les Amis du Louxor, *entretien avec Emmanuel Papillon*, [en ligne], <http://www.lesamisdulouxor.fr/2013/01/entretien-avec-emmanuel-papillon/> (consulté le 10/01/14)
- Les Amis du Louxor, *quatrième partie de l'entretien avec Philippe Pumain*, [en ligne], <http://www.lesamisdulouxor.fr/2009/03/entretien-avec-philippe-pumain-quatrieme-partie> (consulté le 10/01/14)

3. Articles

- Action Barbès, *le ciné club du louxor*, 20/01/14, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2014/01/13/le-cine-club-du-louxor-2991130.html> (consulté le 28/01/14)
- Action Barbès, *la typologie des salles de cinéma construites dans les années 1920*, 18/02/09, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2009/02/18/la-typologie-des-salles-de-cinema-construites-dans-les-annee.html> (consulté le 28/01/14)
- Action Barbès, *le Louxor : dernière des salles de cinéma des années 1920 ?*, 03/02/09, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/media/01/01/258342486.pdf> (consulté le 18/01/14)
- Action Barbès, *l'histoire du Louxor*, 10/11/08, [en ligne], <http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2008/11/10/l-histoire-du-louxor.html> (consulté le 25/01/14)
- Association Histoire et Vies du 10e, *question municipales du 09/05/2006 – Le Louxor*, 07/08/08, [en ligne], <http://hv10.org/articles.php?lng=fr&pg=141> (consulté le 15/01/14)
- Delanopolis, *cinéma le Louxor: croisière sur le Nul*, 19/05/08, [en ligne], http://www.delanopolis.fr/Cinema-Le-Louxor-croisiere-sur-le-Nul_a73.html (consulté le 28/01/14)
- Les Amis du Louxor, *Voeu déposé par Histoire et Vies du 10e*, [en ligne], <http://www.lesamisdulouxor.fr/docs/voeuhv10.pdf> (consulté le 10/02/14)
- Mission Cinéma, *action de la ville pour les salles indépendantes*, 29/11/10, [en ligne], http://www.paris.fr/politiques/paris-et-le-cinema/action-de-la-ville-pour-les-salles-independantes/rub_8358_stand_35652_port_19409 (consulté le 01/02/14)

BIBLIOGRAPHIE

Politiques publiques en matière culturelle

- MOULINIER Pierre, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n°3427, 2010
- POIRRIER Philippe (Dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, Direction de l'information légale et administrative/La Documentation française, 2010

Le microcosme des quartiers de Paris

- HALAY Thierry, *Paris et ses quartiers*, Paris, Editions l'Harmattan, 2000
- LALLEMENT Emmanuelle, *Tati et Barbès : Différence et égalité à tous les étages*, 2005, p.37 à 46
- *Guide Bleu de Paris*, ouvrage collectif, Paris, Hachette Tourisme, Guide Bleu, 2011

La culture cinématographique

- BOSSENO Christian-Marc, *La prochaine séance, les Français et leurs cinés*, Paris, Découvertes Gallimard, 1996

Les salles de cinéma parisiennes

- CAMPION Virginie, LEMOINE Bertrand, TERREAUX Claude, *Les cinémas de Paris 1945-1995*, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1995
- DAVRAY-PIEKOLEK René (Dir.), *Paris Grand-écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945*, Paris, musée Carnavalet, 1995
- HOSSEINABADI Shahram, *Une histoire architecturale de cinémas, Genèse et métamorphoses de l'architecture cinématographique à Paris (1907-1939)*, thèse, Université de Strasbourg, 2012, (2 vols.), p.11
- VERGNES Eugène, « Le Family-Cinéma à Malakoff », *La Construction Moderne*, 25 décembre 1921

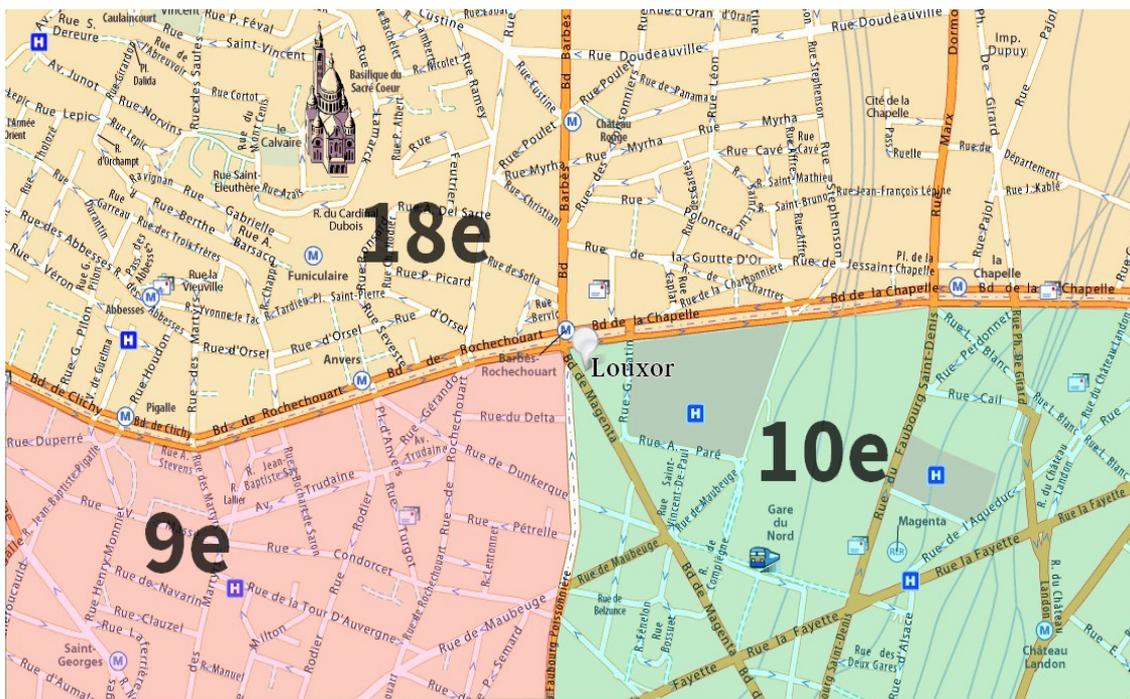
Le Louxor

- AZEVEDO (D') Amandine, « Le Louxor, un pèlerinage cinéphile ? », *Cahiers du cinéma*, septembre 2013, n°692, p.66
- DELORME Stéphane, « Le Louxor et les cinémas à l'égyptienne, rescapés ou disparus », *Cahiers du cinéma*, août 2010, n° 658, p.86-93
- HUMBERT Jean-Marcel, PUMAIN Philippe (Dirs.), *Le Louxor - Palais du Cinéma*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 2013

ANNEXES

Annexe 1 : carte détaillée du quartier

carte Michelin



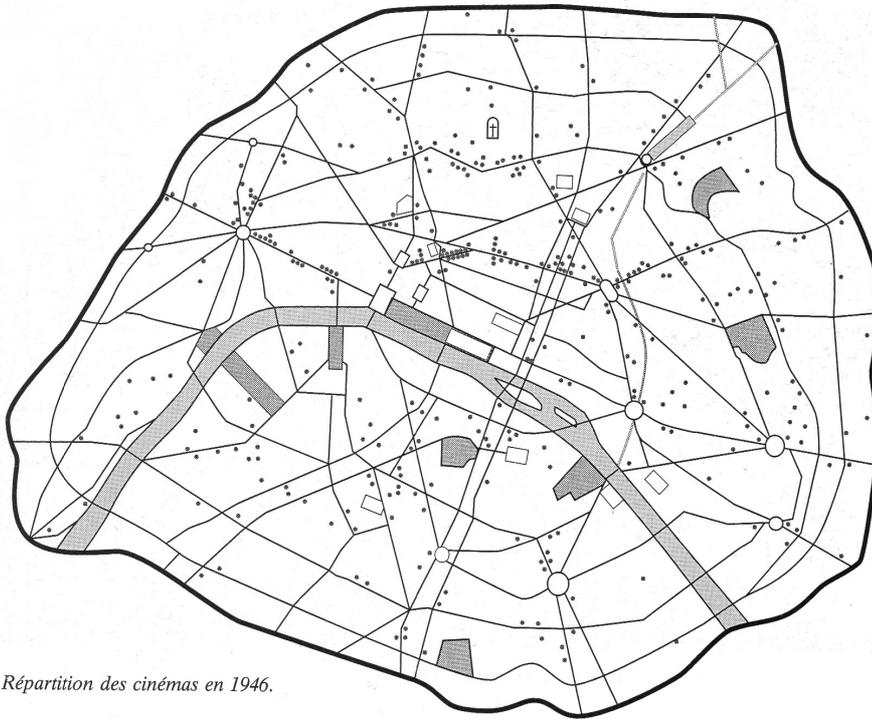
Annexe 2 : carte implantation des cinémas Art et Essai

Site de la ville de Paris, *salles Art et Essai*, <http://equipements.paris.fr/?tid=254>



Annexe 3 : carte répartition des cinémas à Paris

CAMPION Virginie, LEMOINE Bertrand, TERREAUX Claude, *Les cinémas de Paris 1945-1995*,
Délégation à l'action de la ville de Paris, 1995, pages 31-32-33



Répartition des cinémas en 1946.



Répartition des cinémas en 1975.

SUITE Annexe 3 : carte répartition des cinémas à Paris

CAMPION Virginie, LEMOINE Bertrand, TERREAUX Claude, *Les cinémas de Paris 1945-1995*,
Délégation à l'action de la ville de Paris, 1995, pages 31-32-33



Répartition des cinémas en 1994.

Annexe 4 : Le Louxor avant les travaux

Blog Archéologie du futur/archéologie du quotidien, *le Louxor palais du cinéma : derniers travaux avant ouverture*, <http://archeologue.over-blog.com>



Annexe 5 : Le Louxor après les travaux

Thomas Caramelle



Annexe 6 : deux photos de la salle Youssef Chahine en 2013
Patrick Kovarik / AFP



Annexe 7 : entretiens

1. Entretien de M. Papillon

Entretien semi-directif de Emmanuel Papillon le directeur du Louxor au cinéma. Le jeudi 9 janvier 2014 à 10h, durée de vingt minutes.

Grille d'entretien :

A propos de l'exploitation :

Quel a été votre parcours et comment vous êtes-vous retrouvé à diriger le Louxor ?

Quels sont les enjeux lorsqu'on dirige un cinéma Art et Essai à Barbès ?

Faites-vous beaucoup de privatisation ?

Accueillez-vous des festivals ?

A propos de la fréquentation :

Quels ont été les chiffres de fréquentation pour l'année 2013 ?

Ces chiffres ont-ils été bons ?

A propos du public :

Quel type de public avez-vous ?

Avez-vous beaucoup de personnes utilisant des cartes UGC ?

Quel est le rayonnement du cinéma ?

A propos du fonctionnement :

Combien avez-vous de salariés ?

Le bar fonctionne t-il bien ?

2. Entretien de M. Vincent

Entretien semi-directif de Didier Vincent au bar « Les Oiseaux » situé à la sortie du métro Anvers (Paris). Le jeudi 16 janvier 2014 à 14h, durée d'une heure.

Grille d'entretien :

A propos de l'association Action Barbès :

- Combien de membres y-a-t-il ?
- Quel est le but de l'association ?
- Quand êtes-vous arrivé dans l'association ?

A propos de la mobilisation pour le cinéma le Louxor :

- Comment l'association s'est-elle intéressée au Louxor ?
- Quel en a été le déroulé ?

A propos du projet de cinéma lors du rachat du bâtiment par la Ville de Paris :

- Comment cela s'est-il déroulé ?
- Etait-il affirmé qu'il y aurait de nouveau un cinéma ?

A propos de François Loyer :

- Quelles ont été les actions de François Loyer ?
- Comment la pétition s'est-elle passée ?
- Sur quoi a-t-elle débouché ?

A propos de l'équipe CinéLouxor :

- Connaissez-vous le nombre de candidats à la délégation de service public ?
- Voyez-vous Emmanuel Papillon ?
- L'association est-elle en contact avec lui ?

A propos des actions culturelles menées au cinéma :

- Quelles sont-elles et qu'en pensez-vous ?
- Vous rendez-vous régulièrement au cinéma ?
- Aimez-vous la programmation actuelle ?

A propos du quartier de Barbès-Rochechouart :

- Comment ressentez-vous le quartier ?
- Pouvez-vous constater une amélioration du quartier depuis l'ouverture du cinéma ?
- Quels vont être les prochains changements ?

3. Entretien de Mme Cohen

Entretien libre de Fanny Cohen à la *Mission Cinéma* le 21 janvier 2014 à 14h30, durée de vingt minutes. Cet entretien est informel du fait que nous étions venus voir les documents annexe du dossier de consultation relatif à la délégation de service public.

Report des propos principaux :

- A propos des travaux :

« L'enjeu d'urbanisme pour ce projet était très important. Le Louxor est un joyau patrimonial parisien. Le budget des travaux a été de 25 millions d'euros. C'était le projet de mandature du Maire de Paris. Concernant les moyens techniques des salles, la projection argentique en 35mm est indispensable pour certains films d'Art et Essai. On a aussi équipé toutes les salles en numérique. Les deux nouvelles salles ont été construites pour l'équilibre économique du cinéma, cela n'aurait pas été viable sinon. Le cinéma est une économie de marché. On a ici effectué une conjugaison d'acteurs privés et publics. Le Louxor a été un réel enjeu de service public et de rénovation urbaine. Une personne issue du privée aurait été incapable de s'occuper d'un projet comme celui-ci, cela coûte beaucoup trop cher ».

- A propos du quartier et des enjeux de cette réouverture :

« Le quartier est peu à peu en train de s'améliorer. Il va bientôt y avoir l'ouverture d'une brasserie. Ce sont peu à peu des effets externes positifs, le cinéma crée de la vie et de l'économie dans le quartier. Le Maire fait une politique très forte en terme d'urbanisme cinématographique. Le cinéma étant la première pratique des Français, il y a un véritable enjeu territorial, il faut créer constamment de la vie de quartier. Notre politique est donc de rééquilibrer l'offre dans le quartier afin de créer une dynamique. A plus grande échelle, nous essayons de rééquilibrer l'offre dans le nord-est parisien, c'est un véritable enjeu métropolitain que nous effectuons à Paris. L'ouverture du cinéma au Lilas est un exemple de cette politique. L'UGC 19 porte d'Aubervilliers fait également partie de ce rééquilibrage. Je vous conseille d'y aller, c'est un quartier tout neuf sorti de terre où tout s'est construit autour du cinéma ».

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
I. Le Louxor : l'implantation d'un cinéma dans un quartier populaire.....	5
A. Le quartier de Barbès-Rochechouart à l'épreuve de l'Art et Essai.....	5
a. La situation du quartier Barbès-Rochechouart.....	5
b. L'évolution de l'exploitation cinématographique parisienne.....	6
c. La répartition géographique actuelle des cinémas Art et Essai.....	7
B. Historique du cinéma : une salle mythique des années vingt.....	9
a. La construction du cinéma en 1920.....	9
b. Un bâtiment témoin de l'égyptomanie.....	9
c. Les successives modernisations du bâtiment.....	10
d. Une programmation éclectique.....	11
C. ... et ses années d'errance dans les années quatre-vingt.....	11
a. La fin de l'exploitation cinématographique: un lieu sans fonction précise.....	12
b. La mobilisation des habitants: facteur du rachat du bâtiment par la Ville de Paris.....	13
II. Un projet de réhabilitation sur dix années mené par la Ville de Paris.....	15
A. Les enjeux de la réhabilitation.....	15
a. De nouveaux équipements culturels voulus par Bertrand Delanoë.....	15
b. Les ambitions pour le nouveau Louxor.....	16
c. La mise en œuvre des travaux.....	17
B. Les divergences concernant le projet.....	19
a. Les critiques envers la politique culturelle de Bertrand Delanoë.....	20
b. Les controverses sur la réhabilitation du bâtiment.....	20
c. L'implication des associations dans l'instauration du projet.....	22
C. La délégation de service public: un cas unique pour un cinéma parisien.....	23
a. Un mode de gestion impliquant un cahier des charges.....	23
b. La présentation de l'équipe CinéLouxor désignée comme exploitante du cinéma.....	26

III. La réouverture du Louxor en 2013 : l'achèvement du projet.....	28
A. Les réactions concernant la réouverture du cinéma.....	28
a. Une réouverture couronnée de succès.....	28
b. Les retombées médiatiques.....	29
B. Un bilan à court terme.....	30
a. La fréquentation du cinéma.....	31
b. Un lieu de vie culturel satisfaisant ?.....	32
Conclusion.....	34
Sources.....	35
Bibliographie.....	39
Annexes.....	40